

DOCUMENT DE **REFERENCE**
RAPPORT DE **GESTION**

2015 / 2016

A large, faint, 3D-rendered gear graphic is centered in the background. The gear is white with a subtle shadow, giving it a three-dimensional appearance. It is surrounded by several smaller, similar gear-like shapes, some of which are partially visible at the edges of the frame.

3

CHAPITRE 3

RAPPORT DE
GESTION 2015/2016

3.1 •

Activité et événements de l'exercice 2015/2016

Événements de marché significatifs sur la période

- Transition réussie pour la nouvelle génération de plateformes de salon

L'exercice 2015/2016 a été marqué par une phase de stabilisation du marché sur l'univers du jeu vidéo, après le rebond observé en 2014 dans le prolongement de la sortie fin 2013 des consoles de nouvelle génération PlayStation 4 de Sony et Xbox One de Microsoft. Ainsi, sur les produits physiques (consoles, jeux et accessoires), le marché en France est en léger repli de 2 %, du fait notamment de la guerre des prix engagée par les deux consolistes, alors que le marché affiche dans son ensemble, en tenant compte des ventes dématérialisées et de l'univers des jeux pour PC, une hausse de 6 % pour atteindre 2,9 Md€.

En ce qui concerne le hardware, après le rebond observé en 2014 avec la montée en puissance des nouvelles consoles PlayStation 4 de Sony et de la Xbox One de Microsoft, l'activité a été en recul, à 712 M€, en raison notamment de la guerre des prix engagée par ces acteurs sur leur produit phare et de la poursuite de la décroissance de l'activité sur les consoles portables, malgré un lancement réussi en première partie d'année de la nouvelle Nintendo New 3DS.

Alors que le volume d'affaires enregistré en France lors de l'année 2014 restait sous pression en ce qui concerne le software, l'impulsion donnée par l'essor du parc de machines de nouvelle génération a été transformée avec une transition réussie entre les ventes sur les plateformes de 7ème génération et celles dédiées aux consoles de 8ème génération, le marché des jeux pour consoles de salon étant ainsi en hausse de 4 %. Toutefois, l'univers Software dans son ensemble reste en décroissance, du fait de l'érosion toujours en cours pour les jeux dédiés aux consoles portables, jeux dont le chiffre d'affaires baisse sensiblement (- 25 % par rapport à 2014, en particulier sur les produits à destination de la Nintendo 3DS).

Au cours des années 2012 et 2013, le marché des accessoires pour l'univers du jeu vidéo avait également profité de nouveaux produits de type figurines et gaming cards. En 2014 et 2015, les accessoires connaissent un rebond de respectivement 4 % et 13 % de leur activité, pour atteindre ainsi un record à 305 M€ de ventes en 2015, portés notamment par les manettes (+15 % à 99 M€ de ventes en 2015), les cartes prépayées (+21 % à 67 M€ de ventes en 2015) et les casques (42 M€ de ventes en 2015). Ce rebond est toutefois à nuancer pour les acteurs comme BIGBEN INTERACTIVE, les consolistes Sony et Microsoft ayant largement durci leur politique visant à protéger l'environnement de leurs consoles de nouvelle génération PlayStation 4 et Xbox One, ces dernières n'étant plus ouvertes pour accueillir des accessoires d'opérateurs tiers.

- Croissance plus hétérogène sur l'univers de la mobilité (téléphonie mobile et tablettes)

Au niveau français et européen, après plusieurs années d'hypercroissance, le marché de la téléphonie mobile, et en particulier celui des smartphones, connaît aujourd'hui une croissance plus modérée. Les ventes en volume lors de l'année 2015 sont restées très significatives et à nouveau en hausse, de 3,3 %, avec notamment 24,6 millions d'unités vendues en France (dont 20,6 millions de smartphones), attestant de la pertinence du développement du Groupe sur le segment des accessoires pour téléphones mobiles.

Dans le même temps, les tablettes se vendaient en France à 5,2 millions d'unités, matérialisant elles un recul assez net de l'ordre de 16 %, concurrencées notamment par les produits tablet PC, et tenant compte aujourd'hui d'un taux d'équipement déjà élevé dans l'hexagone.



- Quasi stabilité du marché de l'audio dans son ensemble, avec des disparités fortes entre les différentes typologies de produits

Le segment de marché Audio est depuis quelques années en phase de renouveau, en particulier sur les produits couverts par le Groupe : Audio-Vidéo, Casques et hi-fi de salon, alors que le marché de l'électronique grand public est lui en baisse tangible (entre - 2 % et - 3 % en ce qui concerne l'ensemble des biens techniques).

Le marché des produits Audio ciblés par le Groupe reste en effet porté par le succès des produits "life style" liés au nomadisme (accessoires de type casques et écouteurs), et celui de la hi-fi de salon avec les tours multimédia (systèmes audio dont la qualité sonore s'est appréciée), conduisant les ventes vers le haut, à 510 M€ en 2015, en progression de 10 %.

Activité commerciale et faits marquants de l'exercice

- Fort développement des ventes de produits en Edition, permettant aux activités Gaming d'être en hausse, malgré le recul des activités Accessoires

Le Groupe a poursuivi au cours de l'exercice 2015/2016 sa stratégie de montée en gamme dans l'édition de jeux vidéo avec la sortie de jeux tels WRC5, Rugby World Cup ou Handball 16 sur les plateformes actuelles les plus prisées des joueurs.

En particulier, le jeu WRC 5 a reçu le Ping Awards du meilleur jeu de console de salon en France et s'est vendu à près de 700.000 exemplaires sur l'exercice.

Parallèlement l'enrichissement du catalogue de jeux au concept simple et familial s'est poursuivi afin de répondre à la demande sur ce type de produits.

Dans le même temps, les efforts de BIGBEN INTERACTIVE ont permis d'atténuer le déclin des activités sur les produits Accessoires Gaming, avec le lancement de la marque Nacon dédiée aux Core Gamers et les ventes de manettes pour Box des opérateurs dans le cadre des synergies des métiers Mobile/Gaming.

- Croissance de près de 4 % des activités Mobile

Lors de l'exercice 2015/2016, le Groupe a poursuivi ses efforts commerciaux pour le référencement de la nouvelle gamme « Essentielle » visant à répondre à la massification du marché des smartphones. Cette nouvelle gamme en marque propre et axée sur l'énergie et la protection a été adoptée aujourd'hui par la totalité des clients de la Société.

Par ailleurs, dans le même temps, la sortie des smartphones iPhone 6 et Galaxy S6 et S7 a porté le marché et a permis une activité très forte sur la fin de l'année 2015/2016, grâce au succès de la gamme d'accessoires associée (protège écran, étuis, coques et chargeurs). A noter le lancement d'une nouvelle marque Force Glass d'écrans de protection de verre trempé haut de gamme qui a rencontré un vif succès.

- Poursuite de la croissance sur les ventes de produits Audio

Pour mémoire, BIGBEN INTERACTIVE avait signé au cours de l'exercice 2013/2014 une licence importante lui permettant de commercialiser de nouvelles gammes de produits sous la marque Thomson. L'exploitation des savoir-faire techniques du Groupe dans le développement et la mise au point de produits innovants, conjuguée à la notoriété de cette marque auprès du public, était un gage de succès pour l'activité Audio.

Sur ces bases, le Groupe a connu en 2015/2016 un nouvel exercice en croissance, fort du succès continu des produits Bigben Sound et de la poursuite du référencement de la licence Thomson positionnée sur le haut de gamme.

3.2.

Analyse des résultats et de la structure financière à l'issue de l'exercice 2015/2016

Activités et résultats d'ensemble du Groupe

- Evolutions marquantes en matière de contribution des activités

Au cours de l'exercice 2015/2016, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 202,2 M€, en hausse de plus de 9 % par rapport à l'exercice 2014/2015, lui-même en progression de 4 % par rapport à l'exercice précédent.

Selon la nouvelle répartition des activités du Groupe, à savoir un split entre Gaming, Mobile et Audio, la performance des 3 segments de marché adressés par BIGBEN INTERACTIVE est la suivante :

Avec un chiffre d'affaires de 64,4 M€ (31,8% des ventes du Groupe), le métier Gaming affiche une hausse de 16,4 % tirée par l'essor de l'Édition de jeux vidéo.

- Accessoires : Sur un marché de l'accessoire Gaming freiné par des systèmes fermés, les ventes ont reculé de 7,5 % à 30,6 M€. Cette orientation a été toutefois pondérée par la montée en puissance des produits Nacon pour Core Gamers créés par BIGBEN INTERACTIVE ainsi que par les ventes ponctuelles de manettes aux opérateurs télécoms.

- Édition : Conformément à la stratégie du Groupe, cette activité, à forte rentabilité, poursuit son essor avec des ventes record de 24,3 M€ tirées par le succès du jeu de rallye WRC5 (près de 700 000 unités vendues au 31 mars 2016), les bonnes performances des jeux Rugby World Cup 2015 et Handball 16, et la contribution croissante des ventes digitales, levier de rentabilisation dans la durée du back catalogue.

L'activité Mobile (50,3 % des ventes du Groupe) affiche un chiffre d'affaires de 101,8 M€, en progression de 3,9 %. Sur un marché mature soutenu par le succès des smartphones premium - iPhone 6 et Samsung Galaxy S6 et S7, la croissance des ventes est portée par les nouveaux accessoires haut de gamme développés par BIGBEN INTERACTIVE, tels que les écrans de protection en verre trempé Force Glass™ et les chargeurs par induction.

L'activité Audio enregistre un chiffre d'affaires de 36,0 M€ (17,8 % des ventes du Groupe), en hausse de 14,2 % sur un marché quasi stable. La croissance des ventes est portée par le succès des produits innovants Bluetooth® du Groupe et par le déploiement de la gamme Thomson positionnée sur le haut de gamme.

La saisonnalité de l'activité reste importante sur le 3^{ème} trimestre (octobre à décembre), mais les bonnes performances des activités Accessoires de mobilité et Audio, moins directement liées à la période de Noël, ont permis au 3^{ème} trimestre de voir sa part dans le chiffre d'affaires annuel réduite à 36,8 % lors de l'exercice 2015/2016, contre plus de 40,0 % au titre des deux précédents exercices.

- Résultats dégagés par le Groupe

Avec une activité en plus forte croissance par rapport à l'exercice précédent, croissance portée par des activités par ailleurs mieux margées (Édition en particulier), BIGBEN INTERACTIVE enregistre lors de l'exercice 2015/2016 un résultat opérationnel courant en net rebond à 7,3 M€, contre 1,6 M€ en 2014/2015. Cette évolution favorable se matérialise principalement au niveau du taux de marge brute qui progresse sensiblement, atteignant 29,7 % du chiffre d'affaires, contre 27,6 % en 2014/2015, gagnant ainsi plus de 200 points de base.

Dans le même temps, le Groupe est resté particulièrement attentif à la maîtrise de ses charges, le poste des Autres achats et charges externes étant ainsi



stable en volume à 22,7 M€, soit 11,2 % du chiffre d'affaires (baisse en part relative de 115 pb par rapport à l'exercice 2014/2015). Les charges de personnels ont quant à elles évolué dans les mêmes proportions que le chiffre d'affaires, BIGBEN INTERACTIVE développant notamment ses équipes de R&D et de développement produits.

A noter que le résultat opérationnel courant tient compte de dotations aux amortissements des immobilisations en hausse, à 9,2 M€ lors de l'exercice 2015/2016, contre 6,9 M€ au cours de l'exercice précédent, et ce en particulier du fait de la hausse des amortissements des actifs incorporels en lien avec les activités d'Édition.

- **Résultat financier**

Alors que l'exercice 2014/2015 avait été marqué par des pertes de change importantes, le résultat net du financement s'élève au titre de l'exercice 2015/2016 à - 1,7 M€, en ligne avec la structure bilancielle du Groupe (endettement financier net de 27,4 M€ au 31 mars 2016).

- **Résultat net**

In fine, après prise en compte des impôts sur le résultat à hauteur de 1,5 M€ et des mises en équivalence, BIGBEN INTERACTIVE affiche au titre de l'exercice 2015/2016 un résultat net de 3,9 M€, contre une perte lors de l'exercice précédent de - 4,3 M€.

Activités et résultats de la Maison-Mère

Au titre de l'exercice 2015/2016, la Maison-Mère BIGBEN INTERACTIVE a réalisé un chiffre d'affaires de 80,5 M€, pour un résultat opérationnel légèrement déficitaire de - 1,1 M€, contre respectivement 75,5 M€ de chiffre d'affaires et - 7,4 M€ de résultat opérationnel lors de l'exercice précédent.

Principalement, ces résultats sont le fruit d'une très belle performance des activités Édition et Audio, en croissance significative. Dans le même temps, est à noter une amélioration de tendance tangible sur les produits Accessoires de Gaming, même si l'activité reste en baisse du fait des environnements fermés des consoles de dernière génération.

Après prise en compte essentiellement d'un impact positif lié aux opérations d'intégration fiscale, le résultat net de l'entité Maison-Mère BIGBEN INTERACTIVE ressort à 0,8 M€ au titre de l'exercice 2015/2016.

Evolution du chiffre d'affaires et de sa répartition par marché adressé au cours des 3 derniers exercices (nouvelle présentation) :

En M€ et en %	31 mars 2014 consolidés		31 mars 2015 consolidés		31 mars 2016 consolidés		Croissance 2014/2015 vs 2013/2014	Croissance 2015/2016 vs 2014/2015
	M€	%	M€	%	M€	%		
Chiffre d'affaires	178,3	100,0%	184,9	100,0%	202,2	100,0%	3,7%	9,4%
Gaming	62,6	35,1%	55,3	29,9%	64,4	31,8%	-11,7%	16,4%
Mobile	93,0	52,2%	98,1	53,1%	101,8	50,3%	5,5%	3,9%
Audio	22,6	12,7%	31,5	17,0%	36,0	17,8%	39,4%	14,2%

Répartition du chiffre d'affaires par trimestre au cours des 3 derniers exercices :

En M€ et en %	31 mars 2014 consolidés		31 mars 2015 consolidés		31 mars 2016 consolidés	
	M€	%	M€	%	M€	%
Chiffre d'affaires	178,3	100,0%	184,9	100,0%	202,2	100,0%
1er trimestre (avril-juin)	32,0	17,9%	35,4	19,1%	34,7	17,2%
2ème trimestre (juillet-septembre)	36,2	20,3%	38,5	20,8%	53,9	26,7%
3ème trimestre (octobre-décembre)	71,7	40,2%	73,9	40,0%	74,4	36,8%
4ème trimestre (janvier-mars)	38,3	21,5%	37,1	20,1%	39,3	19,4%

Activités et résultats des filiales

- **Activités déléguées par zone géographique (ventes par pays de destination)**

Les activités du Groupe en France restent largement prépondérantes, totalisant 143,4 M€ au titre du dernier exercice 2015/2016, soit 70,9 % du total (niveau en légère baisse par rapport à l'exercice précédent). Les activités françaises ont été dynamiques sur la période, en hausse de 5,6 %, niveau de croissance toutefois plus faible que l'ensemble du Groupe, la croissance restant portée par le développement des activités à l'international.

En Europe, hors France, les activités ont été très dynamiques, en croissance de 20,8 % au cours de l'exercice, atteignant ainsi 52,1 M€. Cette progression résulte des bonnes performances enregistrées au sein des nouvelles filiales : croissance de plus de 80 % de l'activité en Espagne, avec un chiffre d'affaires atteignant 5,5 M€, activité également en hausse de plus de 80 % au Royaume Uni avec un chiffre d'affaires atteignant 5,3 M€ et croissance de plus de 47 % en Italie, avec une activité de 5,0 M€. Au sein des implantations historiques, l'Allemagne se maintient quant à elle avec un chiffre d'affaire de 13,9 M€ et la Belgique est en hausse de 7,2 % avec un chiffre d'affaires de 9,3 M€. L'international confirme ainsi clairement son statut de relais de croissance tangible pour le Groupe, concrétisant les choix stratégiques du management en la matière.

De manière plus anecdotique, les activités hors Europe et hors France sont elles en phase de rebond de 14,1 %. Aux Etats Unis, pays dans lequel le Groupe a également implanté une filiale récemment, les activités poursuivent leur progression, avec une hausse de l'activité de près de 25 % pour atteindre une contribution de 4,3 M€ lors de l'exercice 2015/2016.

- **Performance des grands sous-ensembles ou filiales du Groupe**

La performance économique des différents sous-ensembles ou filiales du Groupe est résumée au sein des annexes des comptes consolidés, dans le cadre de la présentation des Informations sectorielles (selon 5 zones géographiques : France, Benelux, Allemagne, Asie et Europe du Sud).

Sur l'exercice 2015/2016, il convient de mettre en avant la performance du sous ensemble Asie, comprenant notamment la filiale située à Hong-Kong. La contribution au résultat opérationnel de cet ensemble s'élève ainsi à près de 2,3 M€. L'Allemagne, dont les activités n'ont pas progressé sur la période, affiche une contribution au résultat opérationnel toujours négative, à - 0,4 M€. Enfin, la zone Benelux contribue elle à hauteur d'un peu plus de 0,6 M€ au résultat opérationnel du Groupe.



Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique * au cours des 3 derniers exercices :

En M€ et en %	31 mars 2014 consolidés		31 mars 2015 consolidés		31 mars 2016 consolidés		Croissance 2014/2015 vs 2013/2014	Croissance 2015/2016 vs 2014/2015
	M€	%	M€	%	M€	%		
Chiffre d'affaires	178,3	100,0%	184,9	100,0%	202,2	100,0%	3,7%	9,4%
France	134,4	75,4%	135,8	73,4%	143,4	70,9%	1,0%	5,6%
Europe hors France	37,5	21,0%	43,1	23,3%	52,1	25,8%	15,0%	20,8%
Monde hors Europe et hors France	6,4	3,6%	5,9	3,2%	6,7	3,3%	-7,1%	14,1%

* : répartition des ventes par pays de destination, et non par entité juridique en tant que telle. Ainsi, les chiffres indiqués ci-dessus sont différents des données indiquées en annexes des comptes, les informations présentées en annexes restant directement en lien avec les entités juridiques composant le Groupe.

Structure financière du Groupe

• Capitaux propres et endettement

Lors de l'exercice 2015/2016, BIGBEN INTERACTIVE a poursuivi ses efforts visant à réduire son endettement financier, avec à fin mars 2016 un niveau de gearing net de 25 % par rapport aux capitaux propres, contre 37 % fin mars 2015 et 41 % fin mars 2014.

Ainsi, avec une situation opérationnelle en large amélioration (l'EBITDA atteignant 16,4 M€ en 2015/2016 contre 8,5 M€ en 2014/2015) et un endettement net en baisse en volume de plus de 12,1 M€, le Groupe respecte en fin d'exercice l'ensemble des covenants bancaires liés au financement contracté en 2011 dans le cadre de l'acquisition de Mobelabs Group.

Calcul du gearing net du Groupe :

En M€	31 mars 2014 consolidés	31 mars 2015 consolidés	31 mars 2016 consolidés
Actifs non courants	94,2	101,1	84,6
Capitaux Propres Groupe	110,2	105,2	109,0
Endettement financier *	49,3	46,5	35,8
Trésorerie et équivalents	3,7	7,1	8,4
Total du bilan	211,3	212,0	203,4
Gearing net	41%	37%	25%

* : y compris concours bancaires courants

Synthèse du tableau de flux consolidé :

En M€	31 mars 2014 consolidés	31 mars 2015 consolidés	31 mars 2016 consolidés
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-8,4	3,7	19,4
<i>Marge brute d'autofinancement</i>		5,5	15,7
<i>Variation du besoin en fonds de roulement *</i>		-13,9	3,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	7,5	4,0	-6,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-9,9	-11,4	-8,2
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-10,8	-3,8	4,5
Trésorerie à l'ouverture	2,6	-8,1	-11,9
<i>Incidence des variations de devises</i>	0,0	0,0	0,0
Trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	-8,1	-11,9	-7,5

* : Y compris Impôt sur le résultat payé et Intérêts payés

Par ailleurs, BIGBEN INTERACTIVE a procédé lors de l'exercice 2015/2016 au remboursement anticipé des financements mis en place dans le cadre de son projet photovoltaïque.

Au niveau des actifs, il est rappelé que le bilan du Groupe présente aujourd'hui un goodwill post opération Modelabs Group de l'ordre de 35,9 M€ et des autres immobilisations incorporelles pour 25,4 M€, correspondant essentiellement à la clientèle activée de Modelabs Group (17,2 M€) et les produits développés par le Groupe en Edition (7,1 M€).

• Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Au regard de la très nette amélioration de ses résultats opérationnels, BIGBEN INTERACTIVE affiche au titre de son exercice clos au 31 mars 2016 une capacité d'autofinancement de 15,7 M€. Dans le même temps, l'évolution du BFR implique une contribution positive de l'ordre de 3,6 M€ (après impôts et intérêts payés). En conséquence, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 19,4 M€ au cours de l'exercice 2015/2016, contre seulement 3,7 M€ lors de l'exercice précédent.

• Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2015/2016 à - 6,8 M€, illustrant les efforts de BIGBEN INTERACTIVE en particulier sur les activités d'Edition (9,1 M€ investis au cours du dernier exercice, montant partiellement compensé par un produit de cession à hauteur de 2,5 M€).

• Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élèvent à - 8,2 M€, montant constitué à hauteur de 7,8 M€ de remboursement de dettes financières.

• Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux

Il n'existe aucune restriction portant sur l'utilisation de ses capitaux par la Société. Se référer toutefois au paragraphe 3.4 portant sur les facteurs de risques, et en particulier sur les covenants bancaires.

3.3.

Evénements récents et perspectives

Renégociation de la dette d'acquisition ModeLabs

Mai 2015

La négociation relative à l'échéancier de l'emprunt souscrit en 2011 pour un montant initial de 40,0 M€ afin de financer l'acquisition de Modelabs Group avait été finalisée en mai 2015.

Pour l'exercice 2015/2016, l'échéance de 8,0 M€ dont le paiement était prévu initialement le 31 juillet 2015 avait été remplacée par le paiement de 6 mensualités du 15 octobre 2015 au 15 mars 2016 pour un total de 4,1 M€. L'exercice 2016/2017 aurait vu quant à lui le paiement de 6 mensualités du 15 octobre 2016 au 15 mars 2017 pour un total de 5,1 M€, le règlement du solde de la dette s'effectuant in fine par un paiement de 6,8 M€ le 31 mars 2017.

Mars-Avril 2016

Suite à la cession de la participation résiduelle au capital de ModeLabs Mobiles le 25 mars 2016, l'échéancier de cet emprunt a fait l'objet d'un nouveau rééchelonnement en avril 2016 afin de s'aligner sur les nouvelles échéances de paiement correspondant à cette cession, à savoir sur les 11,9 M€ restants au 31 mars 2016 :

- 2,0 M€ payables au 30 avril 2016,
- 3,1 M€ payables de mi-décembre 2016 à mi-mars 2017,
- 4,0 M€ payables au 31 mars 2017,
- 2,8 M€ payables au 30 septembre 2017.

Retour à meilleure fortune de la filiale BIGBEN INTERACTIVE GmbH

La créance résultant du retour à meilleure fortune de 1,6 M€ constaté au 31 mars 2011 a fait l'objet d'un nouveau rééchelonnement, le remboursement initialement prévu in fine au 30 juin 2016, 30 juin 2017 et 30 juin 2018 étant désormais reporté au 30 juin 2017 (300 K€), 30 juin 2018 (500 K€) et 30 juin 2019 (800 K€).

Perspectives sur l'exercice en cours et l'exercice suivant

Fort de ses succès dans l'Édition de jeux vidéo, BIGBEN INTERACTIVE a annoncé le 30 mai dernier sa stratégie « Horizon 2018 » caractérisée par une hausse notable de ses investissements dans cette activité, et ambitionne de devenir leader dans l'édition de jeux AA, tout en poursuivant le développement des autres activités du Groupe.

Ainsi, après 3 lancements de jeux vidéo en 2015/2016, 6 nouveaux jeux seront lancés au cours de l'exercice 2016/2017 dont :

- Sherlock Holmes, 8^{ème} opus du jeu qui a depuis son origine été diffusé à plus de 5 millions d'exemplaires dans le monde, la nouvelle version éditée par BIGBEN INTERACTIVE ayant déjà reçu un excellent accueil de la presse ;
- WRC 6, nouvelle version du blockbuster de rallye automobile ;
- 2DARK, nouveau jeu d'horreur imaginé par le créateur du genre, Frédéric RAYNAL, particulièrement attendu par la communauté ;
- The Voice, jeu vidéo officiel de l'émission télévisée à succès ;
- Handball 17, nouvelle version du jeu de Handball ;
- Outcast, remake en HD du jeu vidéo culte des années 2000.

En 2017/2018, BIGBEN INTERACTIVE entend accélérer les lancements avec 8 à 10 nouveaux jeux vidéo dont certains bénéficieront de nouveaux accords de franchises à fort potentiel de diffusion. A l'issue de cet exercice clôturé au 31 mars 2018, le Groupe anticipe un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€ dans l'Édition, soit plus du double de celui réalisé lors de l'exercice 2015/2016. La part des ventes digitales dont les marges sont supérieures à celles des ventes physiques, devrait représenter plus de 40 % des ventes globales de l'Édition de jeux vidéo.

Cette stratégie de développement dans l'édition de jeux vidéo devrait permettre au Groupe d'accroître fortement sa rentabilité à horizon 2018 avec pour objectifs :

- Exercice 2016/2017 : un chiffre d'affaires compris entre 200 et 210 M€ et un ROC supérieur à 5 %,

- Exercice 2017/2018 : accélération de la croissance du chiffre d'affaires et un ROC supérieur à 7 %.

3.4.

Facteurs de risque

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

La Société ne peut exclure, toutefois, que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

La Société n'identifie pas à ce jour de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement de manière directe ou indirecte, sur les opérations de la Société.

Facteurs de risques liés à l'activité

- Risques liés à la concentration de la clientèle du Groupe

Historiquement, la Société travaille en France avec l'ensemble des intervenants de la grande distribution, qui ne présentent pas à son sens un risque de solvabilité, tandis qu'elle sécurise ses transactions avec les boutiques indépendantes grâce au recours systématique au paiement par carte bancaire. BIGBEN INTERACTIVE ne souscrit donc pas d'assurance-crédit pour ses transactions sur le territoire métropolitain.

Elle a en revanche recours à l'assurance-crédit de type export souscrite auprès de la Coface pour ses ventes dans les Dom Tom et en dehors de la France métropolitaine. Dans ses autres pays d'implantation (Allemagne et Benelux), le Groupe souscrit une assurance-crédit sur pratiquement tous ses clients.

Le tableau ci-après présente les 10 premiers clients du Groupe et leur poids au titre des deux derniers exercices. Ce tableau montre l'absence de dépendance majeure à un client donné et la capacité du Groupe à gagner de nouveaux clients significatifs. La perte toutefois de l'un de ces clients aurait un impact sur le niveau de chiffre d'affaires du Groupe ainsi que sur ses parts de marché.

Concentration de la clientèle de BIGBEN INTERACTIVE au titre des deux derniers exercices :

Clients	CA 2014/2015			CA 2015/2016			
	(en M€)	%	% cumulé	(en M€)	%	% cumulé	
Client 1	14,8	8,0%	8,0%	Client 1	18,5	9,1%	9,1%
Client 2	13,4	7,2%	15,3%	Client 2	16,4	8,1%	17,3%
Client 3	12,3	6,7%	21,9%	Client 3	13,4	6,6%	23,9%
Client 5	9,7	5,2%	27,1%	Client 4	11,6	5,7%	29,6%
Client 9	8,3	4,5%	31,6%	Client 5	11,5	5,7%	35,3%
Client 8	7,3	3,9%	35,6%	Client 6	7,6	3,8%	39,1%
Client 4	7,0	3,8%	39,4%	Client 7	6,8	3,4%	42,4%
Client 7	6,9	3,7%	43,1%	Client 8	6,5	3,2%	45,6%
Client 6	6,5	3,5%	46,6%	Client 9	6,3	3,1%	48,8%
	4,6	2,5%	49,1%	Client 10	3,4	1,7%	50,4%
Total du CA	184,9			Total du CA	202,2		

- Dépendance à l'égard des calendriers de sorties des consoles de jeu vidéo ou des téléphones portables

Dans le cadre de ses activités actuelles, BIGBEN INTERACTIVE intervient sur plusieurs marchés de technologie dont les structures individuelles induisent des degrés de dépendance fort différents :

- Sur le marché du Gaming où le Groupe intervient en tant que distributeur de produits mais surtout en tant qu'éditeur de jeux et concepteur d'accessoires, l'activité reste dépendante des calendriers et de la réussite des sorties des consoles de jeu de manière générale. Ainsi, tout retard ou toute déception après le lancement par un intervenant comme Nintendo, Sony ou Microsoft d'une nouvelle plateforme de jeu, et pour laquelle le Groupe aurait investi de manière significative en termes de produits accompagnant cette sortie, serait de nature à avoir un impact significatif sur le niveau d'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BIGBEN INTERACTIVE.

- Sur le marché du Mobile, le métier d'accessoiriste exercé par le Groupe dépend de la sortie des téléphones et des tablettes de fabricants tels que Apple, Samsung, Nokia, Sony Ericsson ou encore Motorola. L'activité dans le domaine de la téléphonie est néanmoins beaucoup plus diffuse, puisque répartie selon un grand nombre de modèles de produits, contre seulement 5 ou 6 consoles de jeu (de salon et portables) actives sur le marché du Gaming. Toutefois, comme le Groupe a pu le constater au cours des derniers exercices, l'appétit des consommateurs pour ces produits reste bien évidemment dépendant de la base installée de supports (téléphones, tablettes) sur le marché et de l'évolution de cette base installée en fonction du lancement et du succès des nouveaux produits commercialisés auprès du public.

- Enfin, le marché des produits Audio ne connaît pas ce type de dépendance vis-à-vis de fabricants. L'accès différé à une nouvelle technologie développée par un consortium regroupant constructeurs et opérateurs (comme pour le standard MP3) pourrait néanmoins avoir un impact sur l'adaptation des produits aux nouvelles demandes du marché considéré. Il s'agit ici plus de la capacité de chaque acteur à réagir aux évolutions du marché que d'une dépendance pure.

Ainsi, BIGBEN INTERACTIVE a su diluer le risque historique de dépendance qui pesait sur ses seules activités Gaming, en devenant un acteur global de la convergence numérique intervenant sur 3 marchés : Gaming, Mobile et Audio. Sa base d'activités très élargie dans des univers complémentaires lui permet aujourd'hui d'intervenir sur des environnements soutenus par des fabricants de produits électroniques beaucoup plus nombreux.

- Risques liés aux éventuels décalages dans la commercialisation des produits majeurs développés par le Groupe

Dans le cadre des programmes de développement de nouveaux produits (soit sur la base de ses équipes internes ou sur la base d'un recours à des sous-traitants), la Société peut connaître certains retards dans la conduite de ses projets. Tout décalage par rapport au pipe de sortie de produits implique inévitablement un manque à gagner en termes de contribution au chiffre d'affaires de BIGBEN INTERACTIVE.

Cela fut notamment le cas au cours de l'exercice 2012/2013 pour le développement du jeu Handball Challenge, produit initialement développé par un prestataire ayant connu des difficultés financières. BIGBEN INTERACTIVE a dû ainsi trouver un autre développeur externe pour finaliser la mise au point du jeu, ajustement ayant décalé la mise à disposition du marché du jeu en question.

De la même manière, la finalisation de la mise au point du produit Game Tab-One ayant été plus longue qu'initialement prévue, sa contribution au chiffre d'affaires 2013/2014 avait été modeste.

- Saisonnalité de l'activité durant l'exercice

Historiquement, l'activité de la Société était marquée par une forte saisonnalité, la période de fin d'année calendaire restant une période très importante

en termes d'activité (fêtes de Noël). L'un des objectifs du rapprochement de BIGBEN INTERACTIVE et de ModelLabs Group consistait à réduire la saisonnalité de l'activité au cours de l'année.

Ainsi, alors qu'historiquement le 3^{ème} trimestre (octobre à décembre) représentait près de 45 % du chiffre d'affaires annuel de BIGBEN INTERACTIVE avant acquisition de ModelLabs Group, cette proportion avait été réduite à 36,7 % au cours de l'exercice 2012/2013. Après deux exercices 2013/2014 et 2014/2015 durant lesquels la part du chiffre d'affaires du Groupe réalisée lors du 3^{ème} trimestre avait remonté, à respectivement 40,2 % et 40,0 %, le Groupe est parvenu lors du dernier exercice 2015/2016 à voir cette proportion se réduire, pour représenter 36,8 % de son chiffre d'affaires annuel. Immanquablement, la Société entend poursuivre ses efforts pour lisser de manière plus homogène son activité au cours de l'exercice.

- Risques liés aux stocks et à leur gestion

La Société effectue un suivi très régulier des ventes de ses produits afin de calibrer ses commandes et de ne disposer que du stock suffisant pour satisfaire les besoins de sa clientèle dans le trimestre à venir. Le Groupe a regroupé l'ensemble de sa logistique sur le site de Lauwin-Planque, site qui occupe une surface totale de 27 000 m². Grâce aux investissements opérationnels et techniques réalisés, à cette organisation centralisée et à l'expérience de ses équipes, la Société se juge à même de suivre l'évolution à la hausse de l'activité tout en répondant aux contraintes de ses clients distributeurs.

Aux risques liés à la gestion opérationnelle des stocks, il convient d'ajouter le risque d'obsolescence des produits en stocks, risque provenant du décalage qui peut survenir entre les approvisionnements de produits lancés auprès des fournisseurs et l'insuffisance éventuelle des commandes de ses clients. La durée de vie, parfois de quelques mois, d'un produit contraint la Société à un suivi vigilant de ses stocks, dès le lancement des produits.

De ce fait, la Société s'efforce d'optimiser sa gestion des stocks, en fonction des contraintes liées à la saisonnalité de son activité et aux délais liés au sourcing des produits. Cette politique expose la Société aux risques de défaut d'exécution de ses fournisseurs, de rupture de stocks ou de défaut des transporteurs, ainsi qu'à certains risques de force majeure. La perte, la rupture de stocks ou la réception tardive de stocks pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation, l'activité, les résultats et la situation financière de la Société. Il convient toutefois de noter par ailleurs que certains stocks n'ont pas forcément trouvé leurs marchés dédiés. Les stocks en question ont ainsi vocation à être progressivement dépréciés selon les taux de dépréciation déterminés par le Groupe.

- Concurrence

BIGBEN INTERACTIVE évolue sur le terrain de multiples acteurs internationaux, européens ou nord-américains. La Société considère néanmoins pouvoir défendre ses parts de marché actuelles et en conquérir de nouvelles du fait d'une diversification unique dans le secteur avec :

- Un leadership sur les trois principaux marchés du jeu vidéo en Europe continentale (France, Allemagne et Benelux) et une présence accrue sur le reste de la Zone PAL (Europe, Australie, etc),
- Un leadership en France et au Benelux pour les produits Audio, une présence croissante dans le monde germanophone et en Italie,
- Un leadership en France pour les Accessoires de téléphonie et des avancées prometteuses à l'export,
- La recherche d'un référencement toujours plus large auprès de la grande distribution, en direct dans ses pays d'implantation ou par l'intermédiaire de distributeurs locaux (accessoires),
- Une veille marketing permanente par le biais des contacts consommateurs lors de salons et manifestations dédiés aux loisirs interactifs (accessoires de jeu vidéo et pour mobiles), etc ;
- L'exploitation de la convergence numérique pour mettre en commun clients et produits des activités d'édition/ fabrication de produits électroniques.

Risques financiers

- Risques de liquidité (note 33 en annexes comptes consolidées)

Les filiales sont essentiellement financées par des concours court terme et le recours à l'affacturage. A l'exception de BIGBEN INTERACTIVE GmbH, elles ne bénéficient pas de la garantie donnée par la Société en tant que maison-mère, aux établissements qui leur accordent des financements.

Nonobstant les mérites et les surfaces financières de ces filiales, la pérennité de leur refinancement local (hors affacturage) dépend néanmoins de la perception du standing financier de leur maison-mère que peuvent avoir leurs bailleurs de fonds.

Au 31 mars 2016, les emprunts levés par BIGBEN INTERACTIVE et ses filiales couverts par des clauses d'exigibilité totalisent 11,9 M€ et ne sont plus constitués que du financement d'acquisition mis en place en 2011 pour l'opération ModeLabs Group, avec les covenants suivants (au niveau des comptes consolidés) :

Covenant	Valeur cible	Statut
Ratio de Levier net (<i>Endettement net / EBITDA</i>)	≤ 3,00	Respecté
Ratio de Levier brut (<i>Endettement brut / EBITDA</i>)	≤ 3,50	Respecté
Ratio Endettement net (<i>Cashflow net / Service de la dette</i>)	> 1,00	Respecté
Ratio de Structure (<i>Endettement net / Fonds propres</i>)	≤ 1,00	Respecté

Tous les covenants sont respectés au 31 mars 2016. En conséquence, la dette financière est positionnée conformément à ses échéances de paiement en court terme et moyen terme au sein des comptes consolidés.

A noter que, suite à la vente de la participation minoritaire dans la société ModeLabs Mobiles, la Société a été en mesure de revoir auprès de son pool bancaire la structure de son endettement avec l'extension du plan d'amortissement du crédit d'acquisition de ModeLabs Group au 30 septembre 2017 (cf paragraphe 3.3 Evénements récents et perspectives).

Par ailleurs, le prêt contracté pour financer une installation photovoltaïque sur le toit de son entrepôt (Lauwin Planque), financement présentant lui aussi des contraintes de covenants, a été intégralement remboursé par la Société durant l'exercice 2015/2016.

- Risques de taux (note 40 en annexes comptes consolidés)

Dans le cadre du financement de son exploitation, le Groupe a toujours utilisé des financements à taux variable (Euribor), qu'il s'agisse de concours bancaires de type New Money aujourd'hui remboursés, de la dette rééchelonnée ou du crédit bancaire pour l'acquisition de ModeLabs Group. Le Groupe a utilisé pour la 1ère fois en 2011/2012 des instruments de couvertures de type swap afin de fixer une partie de son endettement en termes de taux d'intérêt.

Une couverture de taux a été mise en place par la société-mère BIGBEN INTERACTIVE SA sur l'emprunt de 40 M€ relatif à l'acquisition de ModeLabs Group, post obtention des waivers, selon un échéancier cohérent par rapport à la maturité des financements du Groupe.

Afin d'optimiser la couverture en fonction des opportunités de marché, les montants couverts sont divisés en tranches distinctes faisant l'objet de swaps à des taux différents.

Période	Montant couvert (K€)	Nb tranches	Taux tranche 1	Taux tranche 2	Taux tranche 3	Taux tranche 4
Juillet 2015 à Juillet 2016	8 000	1			0,95	

La valeur « mark to market » des couvertures de taux non utilisées est de - 47 K€ au 31 mars 2016 et a été comptabilisée en charges financières dans la rubrique « Intérêts sur financement moyen terme ».

- Risques de change (notes 38 - 39 en annexes comptes consolidés)

La part du chiffre d'affaires facturé en monnaie autre que l'Euro (essentiellement en USD et en GBP pour le Royaume-Uni) représente moins de 5,0 % de l'ensemble. En revanche, plus de la moitié des achats du Groupe est libellée en USD.

Le risque de change est concentré sur la société faitière BIGBEN INTERACTIVE du fait de la centralisation des approvisionnements qu'elle effectue pour les filiales européennes, en particulier via sa filiale de Hongkong.

Dans le cadre de sa gestion du risque de change, le Groupe est engagé au 31 mars 2016 dans des contrats de type « FX TARN » ainsi que sur des achats et ventes à terme. Les TARNs sont des produits dérivés structurés complexes par lesquels le Groupe s'engage à acheter ou à vendre des USD selon un échéancier et à des taux définis à la signature du contrat. Le TARN est une stratégie visant à accumuler des USD à un cours amélioré par rapport aux cours comptant et à terme actuels en contrepartie d'une incertitude sur le montant total de USD potentiellement accumulés. En cas de variation importante du taux de change EUR / USD (respectivement à la hausse ou la baisse selon que la société achète ou vende des USD), l'exposition à l'achat ou à la vente peut être accrue et conduire à la comptabilisation de perte de change sur ces instruments.

La valeur « mark to market » de ces instruments financiers est de - 5 350 K€ au 31 mars 2016. Elle a été comptabilisée au passif en « autres crédettes ».

Il a été procédé à des simulations de résultat de change en prenant en compte différentes hypothèses de cours EUR / USD en calculant une perte de change sur instruments en plafonnant l'achat d'USD via les TARNs à la différence entre les ventes et achats à terme d'USD : jusqu'à un cours de 1,19 USD pour 1 EUR, les engagements liés aux instruments en place permettent de couvrir les besoins d'achat annuels en USD. Au-delà de ce cours, il existe un risque potentiel de surexposition à l'achat sur l'USD qui pourrait entraîner des pertes de change supplémentaires.

L'endettement du Groupe est lui exclusivement en Euro.

- Risques sur actions

Le Groupe possède un portefeuille titres exclusivement composés d'actions propres classées en valeurs mobilières dans les comptes sociaux et en minoration des capitaux propres dans les comptes consolidés. Le cas échéant, le résultat social peut être affecté par la baisse du titre si la valeur du titre à la clôture est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, mais aucune incidence ne serait à noter sur les comptes consolidés.

La Société BIGBEN INTERACTIVE avait transféré au gestionnaire de son contrat de liquidité l'intégralité des 37.138 actions détenues en propre pour matérialiser son apport lors de la mise en place dudit contrat. Ce contrat comprenait 37.451 actions au 31 mars 2016 contre 47.741 actions au 31 mars 2015.

- Risques liés aux engagements reçus et aux engagements donnés

La Société avait au cours de la décennie précédente pris essentiellement des engagements en faveur de ses prêteurs sous la forme de nantissements d'actions de filiales, d'hypothèques sur des actifs immobiliers faisant l'objet de financements hypothécaires, de cession Dailly de la créance de carry back. Compte tenu de l'évolution de la situation financière de la Société par rapport à fin 2006



et du remboursement de ses dettes historiques, l'essentiel de ces engagements ont pris fin au fil de l'eau lors de ces derniers exercices.

Engagements donnés :

Au 31 mars 2016, il est précisé que la Société est caution au profit de Sisvel pour un montant de 132 K€ dans le cadre des redevances pour certains de ses produits Audio.

Par ailleurs, compte tenu de son activité, la Société engage des négociations avec ses fournisseurs plusieurs mois avant le lancement des produits qui seront commercialisés.

Engagements reçus :

Néant.

Risques juridiques, réglementaires et fiscaux - Litiges

Même si la Société peut être impliquée dans certains litiges, comme toute société, il est précisé qu'il n'existe pas, à ce jour et au titre des douze derniers mois, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe.

- Risques liés à la propriété intellectuelle et industrielle

La Société maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique. Etant donnée l'évolution de la nature de ses activités, évoluant d'un statut de distributeur à un statut de développeur, relevant beaucoup plus de problématiques de propriété intellectuelle, BIGBEN INTERACTIVE dépose depuis plusieurs années de nombreux brevets afin de protéger ses produits.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques du Groupe sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier. La Société a étendu la protection de sa marque phare Bigben Interactive à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de noms de domaine correspondants. La surveillance des marques de la Société a été confiée à un cabinet spécialisé en propriété industrielle.

En 2006, la Société a conclu une licence importante avec Nintendo dans le cadre de la sortie de la console de salon Nintendo Wii, licence couvrant également le développement d'accessoires licenciés et adaptés à la console Nintendo DS. D'autres contrats de licences peuvent être également conclus de manière ponctuelle pour l'acquisition des droits d'exploitation de matrices de jeux vidéo dans le cadre de l'activité d'Édition.

Enfin, il est précisé que BIGBEN INTERACTIVE peut conclure des accords de Distribution Exclusive avec certains éditeurs de jeux, comme Square Enix (Final Fantasy), ou Milestone (MotoXGP), afin de distribuer les jeux développés par ce type d'acteurs. Dans ce contexte, une partie de l'activité du Groupe reste dépendante des calendriers de sorties des jeux mis sur le marché par ces acteurs.

Plus récemment, le Groupe a développé une partie de ses activités sur les accessoires de téléphonie également au travers de licences de marques (Kenzo, Jean Paul Gaultier, Ora Ito, Coq Sportif, etc...) mais également sur certains produits Audio avec les licences Coca-Cola et Thomson.

La dépendance de la Société à l'activité résultant de l'exploitation de licences (que cela soit pour des accessoires de jeu vidéo ou de téléphonie ou plus largement de jeux vidéo) reste relative et diffuse, BIGBEN INTERACTIVE considérant être toujours assez indépendant dans les développements et la commercialisa-

tion de produits pour la très large majorité de son chiffre d'affaires.

A noter que, compte tenu des avis et des conseils de la Société et de l'état des procédures en cours, la Direction reste confiante dans sa capacité à résoudre un litige de propriété industrielle, et ce sans perte financière. Néanmoins, une condamnation de 530 K€ pour concurrence déloyale ayant été prononcée à l'encontre de la Société, une provision de ce montant a été constituée au 31 mars 2015 (note 14 en annexes comptes consolidés 2014/2015).

- Risques fiscaux

L'entité BIGBEN CONNECTED fait actuellement l'objet d'un contrôle de la part de l'administration fiscale sur les exercices allant du 1er janvier 2011 au 31 mars 2013. Une proposition de rectification pour l'exercice 2011 a été reçue le 28 décembre 2015. BIGBEN CONNECTED a répondu à l'administration le 26 février 2016 dans le respect des délais administratifs et conteste les redressements proposés.

Sur la base des avis des conseils de la société, la direction est confiante dans sa capacité à résoudre ce litige fiscal sans perte financière pour le Groupe. Seuls quelques points relatifs à la TVA, autoliquidation et TVA sur les cadeaux notamment, font l'objet d'une provision dans les comptes arrêtés au 31 mars 2016 à hauteur de 167 K€.

- Assurances et couverture des risques

Le Groupe dispose d'assurances pour l'essentiel des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. Il a notamment une assurance « tous risques » en dommages y compris les pertes d'exploitation, une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus, et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée, y compris dernièrement une couverture des risques spécifiques Responsabilité Civile Pollution.

Le Groupe, d'une manière générale, ne souscrit pas d'assurance marchandises transportées sauf pour des expéditions de marchandises à valeur unitaire élevée, y compris l'intégralité des produits de téléphonie. Il sélectionne en revanche ses prestataires avec la plus grande rigueur afin de limiter ses risques.

En matière de responsabilité civile des mandataires sociaux, la police souscrite par BIGBEN INTERACTIVE couvre aujourd'hui l'ensemble de ses filiales, françaises et étrangères.

La typologie des principaux clients réguliers du Groupe, à savoir les acteurs de la grande distribution européenne et les grands opérateurs Télécoms français dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour le Groupe. Les autres clients, y compris l'intégralité des clients à l'Export, font l'objet d'une assurance-crédit lorsque le Groupe est exposé.

Le Groupe estime que la nature des risques couverts par ces assurances est conforme à la pratique retenue dans son secteur d'activité, et qu'aucun risque significatif n'est, à la connaissance de la Société, exclu de sa politique de couverture en la matière.

Risques liés à la gouvernance de la Société

- Risques liés à l'influence exercée sur la Société par un nombre limité d'actionnaires

A fin mars 2016, Monsieur Alain FALC disposait de 15,6 % du capital de la Société et le Groupe BOLLORE environ 22,1 %. Même s'il est indiqué au sein du présent document de référence qu'aucun actionnaire ne contrôle la Société, il convient de rappeler que ces actionnaires de la Société, à savoir le plus significatif en matière de détention - hors dirigeant (Groupe BOLLORE) et l'actionnaire



clef dans la gestion opérationnelle (Alain FALC - Président Directeur Général) peuvent tous deux avoir une influence sensible sur l'avenir du Groupe.

- Conséquences sociales de l'activité (cf également rapport RSE présenté au chapitre 5 du présent document)

Le Groupe poursuit une politique sociale résolue dans le cadre des législations nationales encadrant ses filiales. Il s'interdit notamment de recourir au travail dissimulé et plus généralement s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations définies dans le Code français du travail.

Il s'engage à respecter la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail et notamment à ne pas recourir à de la main d'œuvre infantile ou forcée et est attentif à ce que ses sous-traitants en Asie du Sud Est respectent eux-mêmes ces obligations.

- Conséquences environnementales de l'activité (cf également rapport RSE présenté au chapitre 5 du présent document)

Le Groupe est conscient des difficultés liées à l'augmentation des déchets ménagers et fait la promotion d'emballages en matériaux recyclables (carton) autant que cela est commercialement possible.

La Société et ses filiales ont adhéré à des organismes permettant la collecte et le recyclage des déchets d'origine électronique selon les dispositions de la directive DEEE et veillent à ce que leurs fournisseurs appliquent les normes ROHS pour les produits livrés au Groupe.

De même, le Groupe a mis en place une structure de suivi et contrôle du respect des normes et réglementations applicables à son activité, qu'il s'agisse de normes chimiques, électriques ou mécaniques.

Aucun autre facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique n'a eu ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de BIGBEN INTERACTIVE.

La Société a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-avant.

3.5.

Organisation du groupe et des filiales

Evolution récente de l'organigramme juridique du Groupe

- Fusion absorption de World GSM

World GSM SAS, filiale à 100 % de ModeLabs Group SA, a fait l'objet d'une fusion absorption par sa maison mère sous forme d'une transmission universelle de patrimoine rétroactive au 1^{er} avril 2015.

- Mise en liquidation de NEWAVE ITALIA Srl

Le processus de liquidation de NEWAVE ITALIA Srl initié le 16 mars 2015 à l'initiative de son dirigeant, reste suspendu à l'approbation d'une proposition concordataire. Cette structure détenue à 25,9 % par BIGBEN INTERACTIVE SA, est consolidée par mise en équivalence.

L'investissement effectué en mai 2011 dans cette structure était de 200 K€.

- Cession de la participation minoritaire de 49 % au capital de la filiale ModeLabs Mobiles

Pour mémoire, fin mars 2014, le Groupe avait concrétisé la cession effective de 51 % du capital de l'activité de distribution de terminaux mobiles logée au sein de l'entité ModeLabs Mobiles.

Cette opération avait été décidée en novembre 2012 et s'inscrivait dans le cadre d'un recentrage du Groupe sur ses activités stratégiques. Elle présentait les modalités suivantes :

- Filialisation de l'activité de distribution de mobiles au sein d'une entité dédiée, ModeLabs Mobiles,

- Cession de 5 % du capital de cette nouvelle filiale à son management pour 1,5 M€ en novembre 2012,

- Option consentie au management jusqu'en octobre 2015 pour racheter auprès de BIGBEN INTERACTIVE 46 % du capital supplémentaire de la filiale. Le management de l'activité de distribution de terminaux mobiles a décidé de procéder à l'acquisition des 46 % du capital de la filiale ModeLabs Mobiles en activant l'option (call). Le Groupe, qui conservait alors 49 % du capital de la filiale, avait ainsi perçu en début d'exercice 10,2 M€ dans le cadre de l'exercice de cette option (avril 2014).

Le Groupe a annoncé la cession, le 25 mars 2016 de sa participation minoritaire de 49 % dans le capital de ModeLabs Mobiles au management de cette entité. Par cette opération, BIGBEN INTERACTIVE confirme sa stratégie de développement concentrée sur ses métiers clés et à forte valeur ajoutée : Edition de jeux video, conception et distribution d'Accessoires (jeu video et téléphonie) et de produits Audio.

Le prix de cession a été arrêté à 12,0 M€ payables en 3 échéances jusqu'au 30 septembre 2017. Compte tenu de cette opération, le Groupe a été en mesure de revoir auprès de son pool bancaire la structure de son endettement avec l'extension du plan d'amortissement du crédit d'acquisition de ModeLabs Group au 30 septembre 2017.

Ainsi, cette opération concrétise 3 objectifs :

- céder une participation minoritaire dans une société dont l'activité n'était ni stratégique pour BIGBEN INTERACTIVE ni ne pouvait offrir sur la durée des perspectives de résultats réguliers du fait du caractère aléatoire de cette activité de négoce ;

- se désendetter et rembourser dans les meilleurs délais le crédit d'acquisition de ModeLabs Group contracté en mai 2011 ;

- réinvestir dans le métier de l'Edition notamment dans un catalogue de jeux video stratégiques. Ces investissements permettront d'améliorer significativement les résultats opérationnels du prochain exercice 2016/2017 et surtout de l'exercice suivant.

Organigramme juridique du Groupe

- BIGBEN INTERACTIVE SA

BIGBEN INTERACTIVE est la société-mère du Groupe assurant :

- l'édition et l'achat des accessoires Gaming sous la marque BIGBEN INTERACTIVE ainsi que des produits Audio pour toutes les unités d'Europe Continentale,

- l'édition de logiciels de jeu vidéo ainsi que la négociation des accords de distribution internationaux,

- les ventes à l'export en dehors des zones de chalandises gérées par ses filiales étrangères,



- la centralisation de la logistique des produits Gaming et Audio ainsi que celle des produits Mobile depuis 2014, pour l'ensemble des unités d'Europe continentale (France, Allemagne et Benelux, auxquelles se sont ajoutées Espagne et Italie respectivement en 2013 et 2014),

- l'adossement financier du groupe (garantie vis-à-vis de l'environnement bancaire des filiales étrangères si nécessaire).

- GAMES.FR

L'entité GAMES.FR était à l'origine une chaîne de magasins spécialisés dans le jeu vidéo, implantés dans de grandes agglomérations françaises (centres villes et centres commerciaux). Pour cette filiale, après la fermeture à l'issue de la précédente décennie de l'ensemble de son réseau de points de vente physiques souffrant d'une absence de taille critique, l'avenir est passé par le développement d'une activité de vente en ligne (games.fr).

Cette nouvelle activité qui s'était montrée particulièrement prometteuse, enregistrant ainsi un chiffre d'affaires de 5,2 M€ lors de l'exercice 2013/2014, a vécu un certain repli au cours des derniers exercices 2014/2015 et 2015/2016, avec des ventes respectivement de 4,2 M€ et 4,4 M€, tout en restant bénéficiaire.

Il convient de préciser que ce chiffre d'affaires concerne uniquement la vente en ligne de produits physiques, et non l'activité dite de téléchargement (activité elle portée par l'entité BIGBEN INTERACTIVE SA, dont les ventes ont été multipliées par 3 lors du dernier exercice, passant ainsi de 1,8 M€ en 2014/2015 à 4,9 M€ en 2015/2016).

- BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM SA

Acquise en 1999, anciennement ATOLL SOFT, BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM est une société de distribution de produits Gaming (jeu vidéo et accessoires), soit en direct en Belgique et au Luxembourg, soit au travers sa filiale BIGBEN INTERACTIVE NEDERLAND aux Pays-Bas. Après avoir représenté en distribution exclusive les plus grands éditeurs de jeu vidéo de son territoire, elle commercialise les produits édités en propre par le Groupe. De la même manière, cette filiale commercialise depuis 2009/2010 des produits Audio sur son territoire et a amorcé la vente de produits de téléphonie au cours de l'exercice 2011/2012.

- BIGBEN INTERACTIVE NEDERLAND BV

Cette société, anciennement ATOLL SOFT NEDERLAND, acquise en 1999, est filiale de la société BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM pour la commercialisation de produits sur le territoire des Pays Bas.

- BIGBEN INTERACTIVE GmbH

Créée en 2000, BIGBEN INTERACTIVE GmbH assure la distribution d'accessoires Gaming en Allemagne, Autriche et Suisse alémanique. Tout comme pour les filiales BIGBEN INTERACTIVE BELGIUM et BIGBEN INTERACTIVE NEDERLAND, l'activité de BIGBEN INTERACTIVE GmbH a été entendue aux jeux édités en propre par le Groupe et aux produits Audio au cours de l'exercice 2009/2010.

- BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd

Elle aussi créée en 2000, la société BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd assure la conception des accessoires de jeu vidéo sous la marque BIGBEN INTERACTIVE. Elle assure également le sourcing des composants et la gestion industrielle des fabrications sur ces produits et a vocation à centraliser l'ensemble des achats du Groupe en accessoires de jeu vidéo et de téléphonie, ainsi que sur les produits Audio.

- BIGBEN INTERACTIVE SPAIN SL

Cette entité créée au cours de l'exercice 2013/2014 a vocation à soutenir les activités commerciales du Groupe en Espagne, spécialement sur les activités Accessoires et Audio.

- BIGBEN INTERACTIVE USA

Constituée dans le cadre d'un Joint-Venture lors de l'exercice 2013/2014, cette structure détenue à 50 % par le Groupe a vocation à représenter d'un point de vue commercial BIGBEN INTERACTIVE aux Etats-Unis et à développer les ventes du Groupe sur ce nouveau territoire.

- BIGBEN INTERACTIVE ITALIA SRL

Cette entité créée au cours de l'exercice 2014/2015 a vocation à soutenir les activités commerciales du Groupe en Italie, spécialement sur les activités Accessoires et Audio.

- ModeLabs Group SAS

ModeLabs Group SA était, avant son rachat par BIGBEN INTERACTIVE, la société-mère du groupe ModeLabs, structure alors cotée sur NYSE Euronext Paris. Retirée de la cote en août 2012, elle poursuit aujourd'hui son rôle de holding en portant les participations des filiales significatives issues du sous-groupe ModeLabs, passé sous le contrôle de BIGBEN INTERACTIVE.

ModeLabs Group a été récemment transformée de société anonyme à conseil d'administration (SA) en société par actions simplifiée (SAS).

- BIGBEN CONNECTED SAS

Anciennement ModeLabs SA, cette entité avait historiquement pour activité la conception et la distribution d'accessoires de téléphonie ainsi que le négoce de téléphones mobiles. Dans le cadre des opérations visant à focaliser le Groupe sur les activités d'accessoires pour mobiles, l'activité de négoce de terminaux mobiles avait été filialisée au sein de l'entité ModeLabs Mobiles SAS, filiale cédée in fine en mars 2016.

L'activité de BIGBEN CONNECTED est aujourd'hui concentrée sur la conception et la commercialisation en France d'accessoires pour téléphones et tablettes, développés ou distribués par le Groupe.

- ModeLabs Sourcing Ltd

ModeLabs Sourcing Ltd avait été constituée en 2010 pour l'achat d'accessoires de téléphonie et de terminaux mobiles. L'achat d'accessoires s'effectue aujourd'hui sous le contrôle de BIGBEN INTERACTIVE (HK) Ltd.

Autres filiales et participations

Au-delà des sociétés présentées dans le schéma ci-dessous, il convient d'indiquer que le Groupe disposait d'une participation de 25,9 % au capital de la société italienne NEWAVE ITALIA SRL, spécialisée sur les activités de distribution de produits numériques.

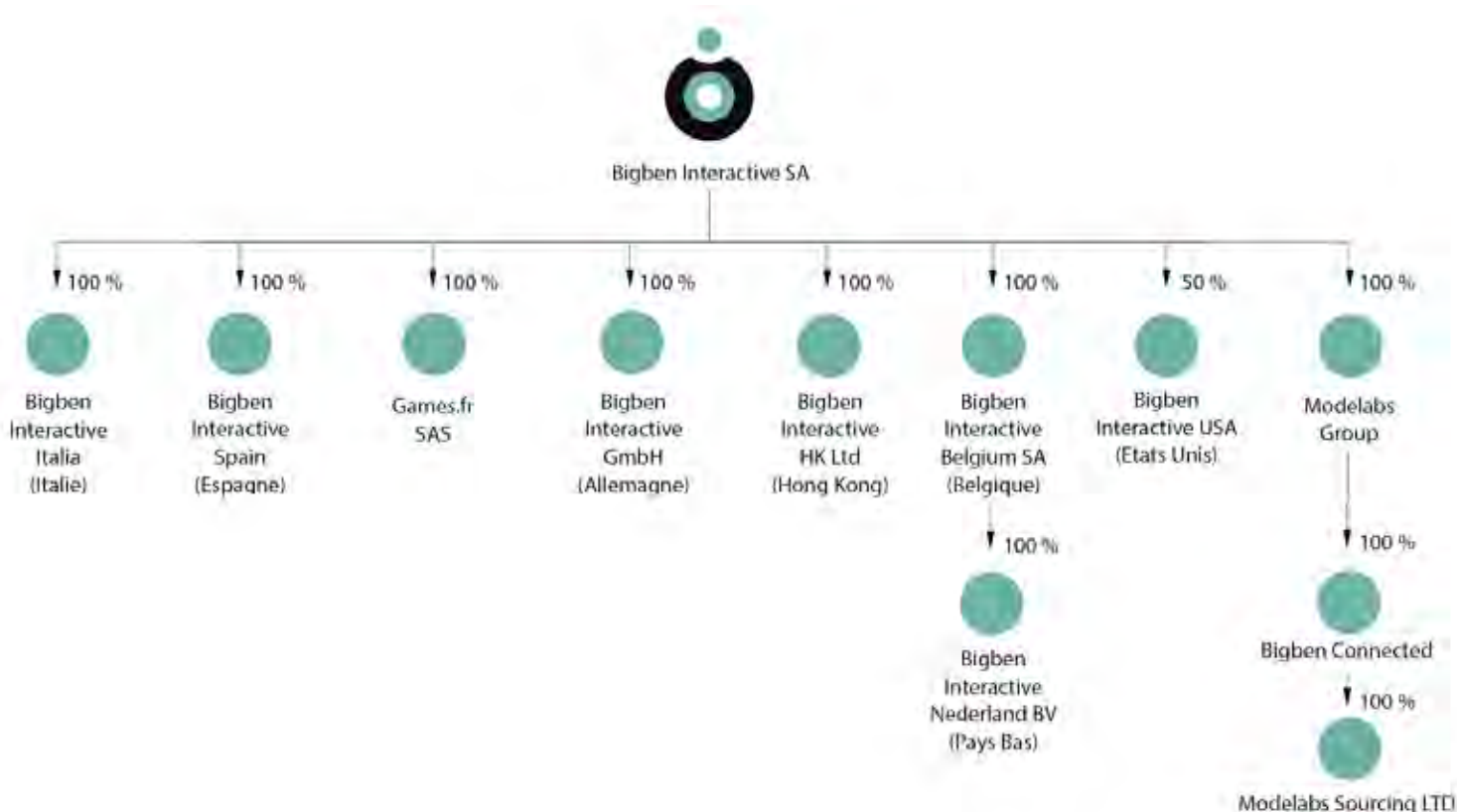
NEWAVE ITALIA SRL avait réalisé au titre de son dernier exercice 2014 un chiffre d'affaires d'environ 9,8 M€, en partie au travers de la distribution sur la péninsule de produits du Groupe BIGBEN INTERACTIVE.

La structure a été mise en liquidation le 16 mars 2015 à l'initiative de son dirigeant.

Par rappel, l'investissement effectué en mai 2011 par BIGBEN INTERACTIVE dans cette société avait été relativement limité, avec un montant d'investissement de 200 K€.

Organigramme juridique du Groupe

Organigramme juridique du Groupe BIGBEN INTERACTIVE :



3.6.

Politique d'investissements

Efforts en matière de R&D

Au cours des dernières années, la Société a vu ses budgets d'investissement poursuivre leur progression, accompagnant sa stratégie de développement de produits (Gaming, Audio et Mobile), avec en particulier une forte accélération lors du dernier exercice 2015/2016.

Ainsi, aujourd'hui, les budgets globaux d'investissement (au sens large et non au sens comptable) représentent des montants compris entre 13 et 15 M€ par exercice.

Ces montants se répartissent en 3 postes principaux :

- les charges de personnels internes affectés à la recherche et au développement de nouveaux produits, et les charges additionnelles associées, charges correspondant aujourd'hui à des montants compris entre 3,5 et 4,0 M€ par an. A noter qu'aucun frais de ce type n'est activé, tout comme les frais de moules qui sont incorporés directement au prix de revient des marchandises ;

- les charges de soustraction auprès de développeurs externes, et ce en particulier dans le cadre du développement de jeu (software) pour lesquels BIGBEN INTERACTIVE est Editeur, pour des montants de dépenses annuelles comprises entre 8,0 et 9,0 M€. Les coûts de développement des jeux en Edition sont eux activés pour une valeur nette de 7,1 M€ à fin mars 2016, contre 4,3 M€ à fin mars 2015 et contre 3,4 M€ à fin mars 2014 ; et enfin

- les charges liées à la protection juridique des développements réalisés par le Groupe, BIGBEN INTERACTIVE consentant également de plus en plus de frais opérationnels pour la protection de ses développements (dépôts de brevets, marques et modèles).

Autres investissements

Après des exercices 2011/2012 et 2012/2013 marqués par des investissements très importants (acquisition de ModeLabs Group et construction d'une base logistique sur la commune de Lauwin-Planque, construction qui s'est poursuivie lors de l'exercice 2013/2014 avec une extension de 9 000 m² pour un montant de 4,0 M€ financé par crédit bail), BIGBEN INTERACTIVE est revenu aujourd'hui à des niveaux d'investissement plus limités.

Ainsi, les investissements 2014/2015 et 2015/2016 de BIGBEN INTERACTIVE ont été focalisés sur l'acquisition de droits de licence (Christian Lacroix, Thomson, Coq Sportif, etc...). Le développement de produits innovants pour les métiers de l'accessoire Gaming et les produits Audio du Groupe ainsi que l'acquisition de droits à reproduire relatifs à l'Edition de logiciels de jeu vidéo (Rugby 15, WRC 5, etc...) ont également été poursuivis. Ces investissements sont menés dans la droite ligne de la stratégie de la Société conduisant à accroître le développement de produits propres, produits distribués soit sous la marque Bigben Interactive, soit via l'utilisation de licences de marques.

BIGBEN INTERACTIVE souhaite aujourd'hui focaliser ses investissements sur le développement de ses activités propres, à savoir l'univers des jeux édités au sein de l'activité Gaming, des produits Mobile et de l'Audio. BIGBEN INTERACTIVE ne prévoit en conséquence pas, pour le moment, de réaliser d'investissements



tissements significatifs pour les années à venir et pour lesquels les organes de direction de la Société auraient pris des engagements fermes, et ce même si le Groupe reste attentif à toute opportunité de croissance externe entrant dans cette orientation stratégique.

3.7.

Gouvernance et rémunérations

Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs

• Direction générale

La direction de la Société est organisée de la manière suivante : Monsieur Alain FALC assure la fonction de Directeur Général de la Société, celui-ci étant ainsi Président du Conseil d'administration et Directeur Général. Cette fonction a été définie par le Conseil d'administration du 27 septembre 2001 et confirmée par celui du 14 septembre 2006 qui a renouvelé le mandat de Monsieur Alain FALC.

• Membres du conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration de la Société au cours du dernier exercice clos a été la suivante :

- Monsieur Alain FALC : Président du Conseil d'administration ;
- Madame Jacqueline DEVRIEZE : Administrateur ;
- Madame Sylvie PANNETIER : Administrateur ;
- Monsieur Jean-Marie DE CHERADE : Administrateur ;
- Monsieur Sébastien BOLLORE : Administrateur ;
- Monsieur Richard MAMEZ : Administrateur ;
- Monsieur Jean Christophe THIERY : Administrateur.

Il est précisé qu'au cours du dernier exercice, Madame Sylvie PANNETIER a été nommée administrateur lors de l'Assemblée Générale du 31 août 2015, tandis que Madame Jacqueline DEVRIEZE et Monsieur Jean-Marie DE CHERADE ont vu leur mandat renouvelé par cette même assemblée.

Au cours des cinq dernières années, aucun dirigeant ni administrateur de la Société :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée contre lui par les autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été impliqué dans une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre des organes d'administration, de direction ou de surveillance, associé commandité ou fondateur ;
- n'a été empêché d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'existe aucun Directeur Général Adjoint ou Délégué non membre du Conseil d'administration nommé par celui-ci. Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

Le tableau présenté en page suivante précise pour chaque membre du Conseil d'administration ses fonctions et mandats exercés dans le Groupe ou en dehors du Groupe.

Membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2015/2016 :

Fonction	Date de nomination ou du dernier renouvellement	Date de fin de mandat *	Autres fonctions exercées dans la Société	Autres fonctions exercées en dehors de la Société (Groupe et hors Groupe)	
Alain FALC	Président Directeur Général	juillet-12	2018	-	<p>Mandats actuels : Président Directeur Général SAS Modelabs Group Président SAS Bigben Connected Président SAS Games.fr Gérant SCI JAJA Administrateur Bigben Interactive Belgium SA (Benelux) Administrateur Bigben Interactive HK Ltd (Hong Kong) Gérant AF Invest SPRL</p> <p>Autres mandats exercés au cours des 5 dernières années : Président SAS King Games Vidéo Administrateur de Bigben Interactive UK Holdings Ltd Gérant SCI Falc</p>
Jacqueline DE VRIEZE	Administrateur	août-15	2021	-	<p>Mandat actuel : Directeur Général SAS Games.fr</p> <p>Autre mandat exercé au cours des 5 dernières années : Responsable SAS King Games Vidéo</p>
Jean Marie DE CHERADE	Administrateur	août-15	2021	Membre du Comité d'Audit	<p>Mandats exercés au cours des 5 dernières années : Gérant SARL RH Gérant SARL BD Strata Président SAS Wilshire Invest 1 Gérant SC AMS</p>
Sébastien BOLLORE	Administrateur	juillet-10	2016	-	<p>Mandats actuels : Directeur du développement de Groupe Bolloré "Chairman" et "Director" de Blue LA Inc. Administrateur de Groupe Bolloré et Bolloré Participations Administrateur de Blue Solutions Administrateur de Financière V Président et Administrateur d'Omnium Bolloré Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois Membre Conseil Surveillance de Sofibol Représentant permanent de Plantations des Terres Rouges au Conseil de Compagnie du Cambodge Représentant permanent de Socfrance au Conseil de Financière de l'Odet</p> <p>Mandats exercés au cours des 5 dernières années : Représentant permanent de Financière de l'Odet au Conseil de la Compagnie des Glénans Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge</p>
Richard MAMEZ	Administrateur	juillet-10	2016	Membre du Comité d'Audit	<p>Mandats actuels : Président SAS Groupe Berger</p> <p>Autres mandats exercés au cours des 5 dernières années : Président de Majorette Gérant unique Opus Musique</p>
Sylvie PANNETIER	Administrateur	août-15	2021	-	Néant
Jean Christophe THIERY	Administrateur	juillet-12	2018	-	<p>Mandats actuels : Président du Conseil d'administration de Bolloré Média Digital Président du Conseil d'administration de Matin Plus Président de Rivaud Loisirs Communication Président et Directeur Général de Bolloré Telecom Représentant permanent de Bolloré au Conseil de CSTO Président de Compagnie de Treboul Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration de CSTO Représentant permanent de CSTO au Conseil d'administration de CSA Représentant permanent de CSTO au Conseil d'administration de CSI Représentant permanent de Soc Indust Fin Artois au Conseil d'administration de Rivaud Innovation Président du Directoire de Canal + Représentant permanent de SECP au Conseil d'administration de Médiamétrie Président du Conseil de surveillance de StudioCanal Président du Conseil d'administration de Société d'Édition de Canal Plus</p>

*: AGO devant se prononcer sur les comptes clos au ...

- Alain FALC : Président du conseil d'administration

Ingénieur en électronique (ISEN 1981).

Monsieur Alain FALC crée BIGBEN INTERACTIVE en 1981 à la fin de ses études et acquiert rapidement un savoir-faire industriel et commercial dans le domaine de la montre et des produits électroniques promotionnels.

En 1993, il décide d'investir le secteur naissant des jeux vidéo pour y décliner son savoir-faire. Devenu leader de la conception-fabrication d'accessoires pour consoles de jeux vidéo en France en 1999, il fait introduire la Société en bourse.

- Jacqueline DE VRIEZE : Administrateur

Autodidacte.

Après une première expérience dans le domaine des soins de la personne (salon de coiffure et institut d'esthéticiennes) de 1976 à 1987, elle crée une entreprise de gymnastique douce et de soins esthétiques dans un centre de remise en forme.

En 1989, elle rejoint la société de magasins de vente au détail de jeux et gadgets ESPACE 3 GAMES, société devenue aujourd'hui GAMES.FR, comme responsable de magasins avant d'en devenir la directrice en 1995.

- Jean Marie DE CHERADE : Administrateur

Ingénieur agronome, maîtrise ès sciences naturelles, DEA de marketing, gestion et administration des entreprises.

Après avoir été assistant à la chaire de marketing agroalimentaire au CESA (centre d'enseignement supérieur des affaires du groupe HEC-ISA), Monsieur Jean-Marie DE CHERADE devient consultant à la BANQUE MONDIALE avec la conduite de projets pour la zone de l'Afrique de l'Ouest.

Il rejoint ensuite le monde de l'entreprise où il sera entre autres Président et Cofondateur de la société EOS MARKETING. Il est aujourd'hui consultant indépendant et effectue à ce titre certaines missions pour le compte de MI29.

- Sébastien BOLLLORE : Administrateur

Après des études commerciales en France et aux Etats-Unis, il rejoint le Groupe Bolloré en 2005 pour participer à différents projets stratégiques du Groupe dont le développement de la voiture électrique Blue Car et le lancement de la chaîne de télévision Direct8. Il est aujourd'hui responsable du pôle Nouvelles Technologies au sein de la Direction du Développement du Groupe Bolloré.

- Richard MAMEZ : Administrateur

Après une première expérience marketing dans l'agroalimentaire à l'international chez Ferrero en Italie, il rejoint le secteur du loisir tout d'abord dans le ski (Look, Lange) comme directeur marketing international pendant une dizaine d'années avant d'assumer la direction générale de diverses entreprises du secteur (Browning, Look, Jeanneau). C'est en 1996 qu'il aborde le secteur du jouet avec la direction générale de Majorette jusqu'à sa reprise par Smoby en 2005. Il devient alors directeur associé du Groupe B&S (Instruments de musique à vent) de 2006 à 2008 avant de revenir à la demande de MI29 chez Majorette comme Président à compter de 2009, Majorette dont il réalise la cession au Groupe Simba en 2010.

- Jean Christophe THIERY : Administrateur

Après un début de carrière dans le corps préfectoral, Jean Christophe THIERY rejoint le Groupe Bolloré en 2002 pour devenir directeur général de la chaîne Direct 8 en 2005.

Il est nommé Président de Bolloré Média (pôle média du Groupe Bolloré) en novembre 2008 à la suite de Vincent BOLLLORE, avec pour mission d'en poursuivre la consolidation et le développement dans le domaine des médias et des télécoms. Jean Christophe THIERY est par ailleurs Directeur Général du Groupe Bolloré, pôle communications et médias et Président du Directoire du groupe Canal +.

- Sylvie PANNETIER : Administrateur

Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (DECF)

A l'issue de ses études, Sylvie PANNETIER intègre BIGBEN INTERACTIVE en février 1995 au service financier et voit ses fonctions évoluer de la comptabilité fournisseurs à la trésorerie, en passant par le crédit management au cours des 20 ans passés dans la société.

Elle gère aujourd'hui une équipe de 9 personnes et est en charge de la Trésorerie du Groupe et du Credit management des sociétés BIGBEN INTERACTIVE SA et BIGBEN CONNECTED SAS.

En dehors des points indiqués au chapitre « Conventions réglementées », il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiels entre les devoirs à l'égard de l'émetteur des personnes présentées ci-dessus et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs. Par ailleurs, aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes présentées ci-dessus a été sélectionnée en tant que membre du Conseil d'administration ou membre de la direction générale.

- Administrateurs indépendants

En date du 25 octobre 2010, le Conseil d'administration s'est réuni et a défini les critères devant servir à la qualification d'administrateur indépendant, et ce sur la base et dans le respect des recommandations émises au sein du Code Middlenext. Au regard de ces critères, Messieurs Jean Marie DE CHERADE et Richard MAMEZ ont été qualifiés d'administrateurs indépendants.

Il est précisé que lors de la prochaine assemblée générale, le Conseil d'administration propose le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Sébastien BOLLLORE ainsi que la nomination au poste de Censeur de Monsieur Richard MAMEZ.

Rémunérations et avantages en nature attribués aux mandataires sociaux au cours des deux derniers exercices

- Politique de fixation des rémunérations

Les rémunérations des mandataires sociaux sont strictement liées à leurs fonctions dans les sociétés du Groupe et au niveau général de rémunération pratiqué dans le territoire de leur société.

- Rémunérations perçues au titre des deux derniers exercices

Rémunérations perçues au titre des deux derniers exercices par le dirigeant mandataire social (tableau 1 *) :

	Exercice 2014/2015	Exercice 2015/2016
Monsieur Alain FALC		
Président du Conseil d'administration - Directeur Général	180 000 €	180 000 €
Rémunérations dues au titre de l'exercice	180 000 €	180 000 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €

Détails des rémunérations perçues au titre des deux derniers exercices par le dirigeant mandataire social (tableau 2 *) :

	Exercice 2014/2015		Exercice 2015/2016	
	Rémunération due	Rémunération versée	Rémunération due	Rémunération versée
Monsieur Alain FALC				
Président du Conseil d'administration - Directeur Général				
Rémunération fixe	180 000 €	180 000 €	180 000 €	180 000 €
Rémunération variable annuelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable pluriannuelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €

La Société n'a pris aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Détails des éventuels avantages consentis au profit de M. Alain FALC (tableau 11 *) :

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Alain FALC Président du Conseil d'administration et Directeur Général	Oui	Non	Non, en dehors des indemnités légales	Non

La question du maintien du contrat de travail de Monsieur Alain FALC, et ce au regard de ses fonctions par ailleurs de Président du Conseil d'administration, a été débattue par les administrateurs, conformément à ce qui figure dans le rapport sur le contrôle interne. Lors des débats, les administrateurs ont constaté que le contrat de travail de Monsieur Alain FALC avec la société BIGBEN INTERACTIVE remonte à la création de celle-ci en 1981 et que ses fonctions principales restent la direction générale de la Société.

Dans ces conditions, le Conseil d'administration a considéré, nonobstant la recommandation AFEP/MEDEF, qu'il n'y a pas lieu de demander à Monsieur Alain FALC de renoncer, en raison de son mandat de Président Directeur Général de la société BIGBEN INTERACTIVE, à son contrat de travail avec la Société.

* : au sens de la recommandation AMF 2014-14 de décembre 2014

Rémunérations des membres du Conseil d'administration non dirigeants (tableau 3 *) :

	Exercice 2014/2015	Exercice 2015/2016
Madame Jacqueline DE VRIEZE		
Administrateur		
Jetons de présence	10 000 €	8 750 €
Autres rémunérations	66 900 €	63 783 €
Monsieur Jean Marie DE CHERADE		
Administrateur		
Jetons de présence	15 000 €	15 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Madame Sylvie PANNETIER		
Administrateur		
Jetons de présence	-	-
Autres rémunérations	-	49 759 €
Monsieur Sébastien BOLLORE		
Administrateur		
Jetons de présence	9 000 €	10 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Monsieur Richard MAMEZ		
Administrateur		
Jetons de présence	13 000 €	15 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Monsieur Jean Christophe THIERY		
Administrateur		
Jetons de présence	9 000 €	10 000 €
Autres rémunérations	0 €	0 €

• Jetons de présence

Nous rappelons que l'Assemblée Générale du 31 août 2015 a maintenu à 90.000 € le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration (montant non totalement alloué au titre de l'exercice 2015/2016).

Le Conseil d'administration respecte les recommandations du Code Middle-next en définissant un mode de répartition de ces jetons de présence en fonction d'unités tenant compte des fonctions effectivement remplies par chacun des administrateurs (administrateur simple, membre de l'un des comités existants au sein de la Société, fonction de Président) tout en pratiquant un abattement proportionnel aux réunions auxquelles l'administrateur concerné n'aurait pas participé (assiduité).

Jetons de présence versés au titre des deux derniers exercices :

	Montants versés au cours de l'exercice 2014/2015	Montants versés au cours de l'exercice 2015/2016
Monsieur Alain FALC		
Président du Conseil d'ad. - Directeur Général	20 000 €	20 000 €
Madame Jacqueline DE VRIEZE		
Administrateur	10 000 €	8 750 €
Monsieur Jean Marie DE CHERADE		
Administrateur	15 000 €	15 000 €
Madame Sylvie PANNETIER		
Administrateur	-	-
Monsieur Sébastien BOLLORE		
Administrateur	9 000 €	10 000 €
Monsieur Richard MAMEZ		
Administrateur	13 000 €	15 000 €
Monsieur Jean Christophe THIERY		
Administrateur	9 000 €	10 000 €

Il est précisé que la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la Société aura vocation à se prononcer sur le maintien de cette enveloppe globale de jetons de présence allouée au Conseil d'administration à 90.000 €, montant à répartir entre les administrateurs.

• Actions gratuites (tableaux 6 et 7 *)

Aucune action gratuites n'a été attribuée aux salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe au cours de l'exercice 2014/2015 ou au cours de l'exercice 2015/2016.

• Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dirigeants et aux mandataires sociaux (tableaux 4, 5, 8 et 9 *)

Durant les exercices clos au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée à des mandataires sociaux du Groupe, ni levée durant l'exercice par des dirigeants mandataires sociaux.

Il est toutefois rappelé que la Société a émis au cours de l'exercice 2014/2015 :

- des BSA au profit de l'ensemble de ses actionnaires (émission de 16.203.616 bons attribués gratuitement en date du 27 juin 2014), et

- des BSA réservés à certains managers clefs du Groupe (émission réservée de 3.500.000 bons).

Cette opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers en date du 23 juin 2013 sous le numéro n° 14-318. Au sein de la tranche réservée à certains managers clefs, Monsieur Alain FALC a souscrit 677.762 BSA pour un montant de 30 K€, sur la base d'un prix de souscription ayant été déterminé au regard d'un rapport d'évaluation établi par un expert indépendant.

* : au sens de la recommandation AMF 2014-14 de décembre 2014

Assemblée Générale du 24 juillet 2013	BSA Managers
Date du Conseil d'administration	18-juin-15
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	350 000
Mandataires sociaux :	
	M. Alain FALC 67 776
Point de départ des options	BSA exerçables à partir du 23 mars 2015
Date d'expiration	BSA exerçables jusqu'au 30 juin 2016 *
Prix d'exercice des BSA	4,00 € *
Modalités d'exercice	10 BSA pour 1 action
Nombre d'actions souscrites à date	Néant
Nombre cumulé d'options annulées ou caduques	Néant
Solde d'options restant en circulation à date	3 500 000

* : Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 31 août 2015, approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015, a par ailleurs fixé un nouveau prix d'exercice pour les BSA émis en juin 2014, à savoir 4,00 € au lieu de 7,70 € historiquement, avec une échéance reportée à fin juin 2016 contre fin janvier 2016.

En dehors des mandataires sociaux, il est précisé que les 10 premiers salariés ayant souscrit des BSA dans le cadre de cette opération disposent de 2.333.341 bons susceptibles de donner droit à 233.334 actions nouvelles au prix d'exercice de 4,00 € / action.

- Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la Société

Néant.

- Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages

Il n'existe pas de schéma de retraite spécifique au profit des dirigeants et la Société n'a pas provisionné de sommes à cet égard. Les dirigeants des sociétés du Groupe sont bénéficiaires d'une police d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux, souscrite par la Société. Il n'existe, au profit des mandataires sociaux, aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieures à celles-ci.

- Opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux et personnes assimilées (621-18-2 du Code Monétaire et Financier)

Néant.

3.8.

Effectifs

Evolution des effectifs et répartition

Répartition des effectifs par catégorie :

Par catégorie	31-mars-14	31-mars-15	31-mars-16
Cadres	101	107	112
Employés	213	243	217
Total	314	350	329

Répartition des effectifs par entité juridique :

Par entité juridique	31-mars-14	31-mars-15	31-mars-16
Bigben Interactive	155	167	153
Games.fr	8	8	10
Bigben Interactive Benelux	17	17	15
Bigben Interactive HK Ltd	23	23	23
Bigben Interactive GmbH	21	22	22
Bigben Interactive Spain	6	11	12
Bigben Interactive Italy		4	4
Bigben Connected	84	98	90
Total	314	350	329

L'effectif du Groupe BIGBEN INTERACTIVE qui s'était accru de manière tangible au cours de l'exercice 2014/2015 en raison notamment des efforts du Groupe en matière de ressources opérationnelles et de développement international, avec en particulier les filiales en Espagne et en Italie, a été en légère baisse au cours du dernier exercice, pour atteindre 329 personnes. Cette évolution est essentiellement le fruit d'une rationalisation, en particulier au sein de BIGBEN INTERACTIVE et de BIGBEN CONNECTED.

Participation des salariés au capital de la Société

- Actionnariat des salariés

Historiquement, les actions détenues par les salariés faisaient l'objet d'une gestion collective (FCPE BIGBEN INTERACTIVE Actionnariat), et ce par exemple pour un niveau de détention correspondant à 19.449 titres au 31 mars 2015. Durant le dernier exercice 2015/2016, ce véhicule FCPE a été dissout, la Société n'ayant en conséquence plus de lisibilité directe du niveau de participation de ses salariés au capital de BIGBEN INTERACTIVE.

En tout état de cause, la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du Code de Commerce restant inférieure à 3 % du capital social de la Société, l'Assemblée ne doit pas à ce jour procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

Il n'est pas prévu d'introduire dans les statuts de la Société la possibilité d'une élection d'un ou plusieurs administrateurs par le personnel de la Société et/ou de ses filiales.

- Capital potentiel aux mains des salariés

Comme indiqué précédemment, dans le cadre de l'émission de BSA réservée à certains managers du Groupe en juin 2014, il est précisé qu'en dehors des mandataires sociaux, les 10 premiers salariés ayant souscrit des BSA dans le cadre de cette opération disposent de 2.111.117 bons susceptibles de donner droit à 211.111 actions nouvelles au prix d'exercice de 4,00 € / action.

- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale - Délégation

L'Assemblée Générale du 31 août 2015 a délégué au Conseil d'administration la faculté de procéder dans un délai de 14 mois à une augmentation de capital au bénéfice des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, adhérents au Plan d'Épargne Entreprise existant dans la Société. Le montant de maximal de l'émission est limité à 400.000 €.

L'Assemblée Générale a autorisé ainsi le Conseil d'administration à augmenter le capital social par l'émission d'actions en numéraire et, le cas échéant, par l'émission d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et dirigeants de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire de la société.

Aucune émission réservée n'a été réalisée lors de l'exercice 2015/2016 sur utilisation par le Conseil d'administration de la délégation évoquée ci-dessus.

- Augmentation de capital réservée

L'association de l'actionnariat salarié de la Société aux opérations d'émission de capital permet de faire participer l'ensemble des salariés qui le souhaitent aux perspectives boursières de BIGBEN INTERACTIVE. Par ailleurs, la loi relative à l'épargne salariale oblige le Conseil d'administration à soumettre à l'Assemblée, à l'occasion de chaque augmentation de capital en numéraire, un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Il sera donc à nouveau demandé à l'Assemblée générale de déléguer au Conseil d'administration la faculté, dans un délai de 14 mois, de décider une augmentation de capital au bénéfice des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, adhérents au Plan d'Épargne Entreprise existant. Le montant maximal de l'émission serait limité à 400.000 € de capital social, soit 200.000 actions.

3.9. Capital et actionnariat

Evolution du capital social de la Société

- Evolution du capital social de la Société au cours de l'exercice 2015/2016

Au cours de l'exercice 2015/2016, 2.173 actions nouvelles ont été créées, sur exercice de BSA en circulation. En conséquence, le nombre total d'actions composant le capital social de la Société est passé de 16.411.204 actions à la clôture de l'exercice 2014/2015 à 16.413.377 actions à la clôture de l'exercice 2015/2016.

L'article 6 des statuts a été modifié de la manière suivante : « Le capital social est fixé à la somme de trente deux millions huit cent vingt six mille sept cent cinquante quatre euros (32.826.754) euros. Il est divisé en 16.413.377 actions de 2 Euros chacune, entièrement souscrites et libérées. »

- Evolution du capital social de la Société au cours de l'exercice 2014/2015

Au cours de l'exercice 2014/2015, 207.588 actions nouvelles avaient été créées, dont 203.854 actions dans le cadre de l'option retenue par certains actionnaires de la Société lors de la distribution du dividende au titre de l'exercice 2013/2014, dividende ayant été payé en numéraire ou en actions nouvelles Bigben Interactive, et dont 3.734 actions suite à exercice avant la clôture de 37.340 BSA attribués gratuitement aux actionnaires en juin 2014.

En conséquence, le nombre total d'actions composant le capital social de la Société était passé de 16.203.616 actions à la clôture de l'exercice 2013/2014 à 16.411.204 actions à la clôture de l'exercice 2014/2015.

Il n'existe pas de titre non représentatif du capital.

Evolution du capital social de la Société au cours des 3 derniers exercices :

Date de l'opération	Augmentation / Réduction	Nombre d'actions nouvelles	Valeur nominale	Prime d'émission ou d'apport	Nouveau capital social	Nombre d'actions après augmentation
24-oct.-13	Augmentation de capital par attribution effective d'actions gratuites	164 000	2,00 €	-	32 407 232,00 €	16 203 616
20-oct.-14	Augmentation de capital après paiement du dividende en actions	203 854	2,00 €	-	32 814 940,00 €	16 407 470
20-oct.-14	Augmentation de capital par exercice de BSA	3 327	2,00 €	-	32 821 594,00 €	16 410 797
19-janv.-15	Augmentation de capital par exercice de BSA	253	2,00 €	-	32 822 100,00 €	16 411 050
20-avr.-15	Augmentation de capital par exercice de BSA	154	2,00 €	-	32 822 408,00 €	16 411 204
27-juil.-15	Augmentation de capital par exercice de BSA	110	2,00 €	-	32 822 628,00 €	16 411 314
26-oct.-15	Augmentation de capital par exercice de BSA	471	2,00 €	-	32 823 570,00 €	16 411 785
25-janv.-16	Augmentation de capital par exercice de BSA	739	2,00 €	-	32 825 048,00 €	16 412 524
25-avr.-16	Augmentation de capital par exercice de BSA	853	2,00 €	-	32 826 754,00 €	16 413 377

• Capital potentiel

Il est rappelé que la Société a émis en juin 2014 :

- des BSA au profit de l'ensemble de ses actionnaires (émission de 16.203.616 bons attribués gratuitement en date du 27 juin 2014), et

- des BSA réservés à certains managers clefs du Groupe (émission réservée de 3.500.000 bons).

Cette opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers en date du 23 juin 2013 sous le numéro n° 14-318.

Au cours de l'exercice 2015/2016, les assemblées générales des actionnaires et des porteurs de BSA se sont prononcées favorablement sur l'ajustement des caractéristiques des BSA de la manière suivante : modification du prix d'exercice des BSA à 4,00 € par action nouvelle, contre 7,70 € historiquement, et prolongation de la période d'exercice des BSA à fin juin 2016, contre fin janvier 2016

initialement prévu. La parité d'exercice n'ayant elle pas été modifiée, ceci impliquait par l'exercice de l'ensemble des BSA restant en circulation la création de 1.966.627 actions nouvelles, pour une levée de fonds d'environ 8 M€.

Au regard des BSA ayant été exercés au cours des exercices 2014/2015 et 2015/2016, des BSA devenus caducs après le départ d'un des managers du Groupe, et des BSA à l'origine attribués aux actions auto-détenues et donc immédiatement annulés, restent en circulation 16.108.048 bons émis au profit des actionnaires et 3.166.664 bons émis au profit de certains managers clefs. L'ensemble de ces BSA est susceptible d'engendrer la création de 1.927.471 actions nouvelles, soit 11,7 % du capital social actuel.

• Délégations de compétence

Délégations de compétence en cours de validité à la date du présent document :

Date de l'Assemblée Générale	Délégation de compétence donné au Conseil d'administration pour décider...	Montant nominal maximum autorisé	Durée de la délégation	Modalités de fixation du prix d'émission des titres
31-août-15	...l'augmentation du capital social, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	5 000 000 €* *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé
31-août-15	...l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance - Offre au Public.	2 500 000 €* *	14 mois	Prix d'émission des actions sera au moins égal à 95 % de la moyenne des cours de bourse (3 dernières séances)
31-août-15	...l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance - Placement Privé.	4 923 360 €* *	14 mois	Prix d'émission des actions sera au moins égal à 95 % de la moyenne des cours de bourse (3 dernières séances)
31-août-15	...l'augmentation de la taille des opérations menées, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % du montant décidé	750 000 € en cas d'opération réalisée avec maintien du DPS 375 000 € en cas d'opération réalisée avec suppression du DPS	14 mois	na
31-août-15	...l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société - Catégorie de Personnes / Equity Line.	3 250 000 €* *	14 mois	Prix d'émission des actions sera au moins égal à 90 % de la moyenne des cours de bourse (3 dernières séances)
31-août-15	...l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.	5 000 000 €* *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé et autres règlements applicables.
31-août-15	...l'augmentation du capital social, par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.	10 % du capital social *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé et autres règlements applicables.
31-août-15	...l'émission de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans le cadre d'opérations d'offre publique comportant une composante d'échange	5 000 000 €* *	14 mois	Selon législation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé et autres règlements applicables.
31-août-15	...l'émission d'actions réservée aux salariés (FCPE)	400 000 €* *	14 mois	Décote maximale de 20 % par rapport à la moyenne des cours de bourse (20 séances), pour une durée d'indisponibilité inférieure à 10 ans

* : s'imputera sur le plafond global de 8 173.360 € fixé comme montant nominal maximal des augmentations de capital

Répartition du capital et des droits de vote de la Société

- Répartition au 31 mars 2016

Capital et droits de vote au 31 mars 2016 :

ACTIONNAIRES	Catégorie	% de détention en Capital	% de détention en Droits de Vote
Alain FALC *	Président Directeur Général	15,59%	15,25%
Nord Sumatra (BOLLORE)	Investisseur Institutionnel	22,11%	22,82%
Quaero Capital	Investisseur Institutionnel	5,14%	5,03%
Public		56,93%	56,91%
Contrat de liquidité		0,23%	0,00%
TOTAL		100,0%	100,00%

* : directement et indirectement via AF Invest

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société. Toutes les actions composant le capital de la Société sont libres de tout nantissement.

Au 31 mars 2016, les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors de 200.000 actions disposant de droits de vote doubles, actions détenues directement par Monsieur Sébastien BOLLORE.

Il est précisé que Nord Sumatra Investissements est une société d'investissement contrôlée elle au plus haut niveau par Monsieur Vincent BOLLORE.

- Franchissements de seuils enregistrés au cours des deux derniers exercices :

Monsieur Chuc HOANG :

Par courrier reçu le 3 juin 2014, Monsieur Chuc HOANG a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 mai 2014, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Maison d'Investissement MI 29 et Saint Gervais qu'il contrôle, les seuils de 10 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir, indirectement, 1.582.675 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit à cette date 9,77 % du capital et 9,66 % des droits de vote de cette société. À cette occasion, la société MI 29 a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils. Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions BIGBEN INTERACTIVE sur le marché.

Par courrier reçu le 31 juillet 2015, Monsieur Chuc HOANG a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 juillet 2015, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Maison d'Investissement MI 29 et Saint Gervais qu'il contrôle, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir, indirectement, 782.634 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit à cette date 4,77 % du capital et 4,66 % des droits de vote de cette société. Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions BIGBEN INTERACTIVE sur le marché.

Monsieur Alain FALC :

Par courriers reçus le 1er septembre 2014, la société de droit belge AF Invest SARL (4 avenue Ernestine, 1050 Bruxelles, Belgique), contrôlée par Monsieur Alain FALC, a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 27 août 2014, les seuils de 5 %, 10 % et 15 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir individuellement 2.512.545 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit à cette date 15,51 % du capital et 15,12 % des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport par Monsieur Alain FALC d'actions BIGBEN INTERACTIVE au profit de la société AF Invest SARL qu'il contrôle.

À cette occasion, Monsieur Alain FALC a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE.

Au final, Monsieur Alain FALC n'a franchi, directement et indirectement, aucun seuil et a précisé détenir, au 27 août 2014, 2.558.885 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit à cette date 15,79 % du capital et 15,40 % des droits de vote de cette société.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, M. Alain FALC a précisé détenir 677.762 bons de souscription d'actions (BSA) exerçables à compter du 24 mars 2015 et jusqu'au 31 janvier 2016, pouvant donner droit, par exercice au prix de 7,70 € par action *, à un maximum de 67.776 actions BIGBEN INTERACTIVE.

Par les mêmes courriers la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société AF Invest déclare :

- les titres détenus par le déclarant résultent d'un apport effectué par Monsieur Alain FALC. En rémunération de cet apport, le déclarant a émis des titres, remis à l'apporteur, Monsieur Alain FALC ;

- le déclarant agit de concert avec Monsieur Alain FALC ;

- le déclarant envisage de poursuivre ses achats d'actions BIGBEN INTERACTIVE en fonction des opportunités de marché ;

- le déclarant n'envisage pas de prendre le contrôle de la société BIGBEN INTERACTIVE ;

- l'opération d'apport dont a bénéficié le déclarant est une simple opération de reclassement. Le déclarant n'envisage donc aucune modification de la stratégie ou des opérations listées à l'article 223-17, I 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il déclare en outre ne pas être partie à des accords et instruments mentionnés au 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;

- le déclarant précise ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE ;

- le déclarant n'envisage pas de demander la nomination d'une personne supplémentaire comme administrateur de la société BIGBEN INTERACTIVE. »

Quaero Capital (anciennement Argos Investment Managers) :

Par courrier reçu le 4 décembre 2015, la société anonyme de droit suisse Quaero Capital (Immeuble ICC, route de Pré-Bois 20, CH-1215 Genève 15, Suisse), agissant pour le compte de la SICAV Argos Funds - compartiment Argonaut dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 décembre 2015, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir, pour le compte de ladite SICAV, 843.768 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 5,14 % du capital et 5,03 % des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions BIGBEN INTERACTIVE sur le marché.

* : Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 31 août 2015, approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015, a par ailleurs fixé un nouveau prix d'exercice pour les BSA émis en juin 2014, à savoir 4,00 € au lieu de 7,70 € historiquement, avec une échéance reportée à fin juin 2016 contre fin janvier 2016.



Evolution de la répartition du capital et des droits de vote au cours des deux exercices précédents

Capital et droits de vote au 31 mars 2015 :

ACTIONNAIRES	Catégorie	% de détention en Capital	% de détention en Droits de Vote
Alain FALC *	Président Directeur Général	15,59%	15,29%
Nord Sumatra (BOLLORE)	MI 29 Investisseur Institutionnel	9,64%	9,46%
	Investisseur Institutionnel	22,12%	22,88%
Salariés Public		0,12%	0,12%
		52,24%	52,25%
Contrat de liquidité		0,29%	0,00%
TOTAL		100,0%	100,00%

* : directement et indirectement via AF Invest

Au 31 mars 2015, le capital de la Société était composé de 16.411.204 actions et 16.736.858 droits de vote effectifs.

Capital et droits de vote au 31 mars 2014 :

ACTIONNAIRES	Catégorie	% de détention en Capital	% de détention en Droits de Vote
Alain FALC	Président Directeur Général	15,83%	15,69%
Nord Sumatra (BOLLORE)	MI 29 * Investisseur Institutionnel	14,12%	13,99%
	Investisseur Institutionnel	21,69%	21,48%
Salariés Public		0,12%	0,12%
		48,10%	48,72%
Contrat de liquidité		0,14%	0,00%
TOTAL		100,0%	100,00%

* : participation ramenée à 9,8 % du capital et à 9,7 % des droits de vote fin mai 2014

Au 31 mars 2014, le capital de la Société était composé de 16.203.616 actions et 16.356.171 droits de vote effectifs.

- Pactes, conventions entre actionnaires et actions de concert

En dehors des actions de concert concernant respectivement Monsieur Vincent BOLLORE et ses sociétés, et Monsieur Alain FALC et AF Invest (cf ci-avant), il n'existe aucun accord dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle de la Société.

La Société est aujourd'hui principalement détenue par Monsieur Vincent BOLLORE, qui détient 22,1 % du capital et 22,8 % des droits de vote de la Société BIGBEN INTERACTIVE.

Au-delà des dispositions légales applicables visant à limiter l'exercice abusif du contrôle sur la Société par son ou ses actionnaires de référence, il est précisé que le Président du Conseil d'administration de la Société, Monsieur Alain FALC, dispose de 15,6 % du capital et 15,3 % des droits de vote de la Société BIGBEN INTERACTIVE (directement et indirectement).

Aucun actionnaire ne détenant plus de 50 % du capital ou plus de 50 % des droits de vote, il est indiqué que la Société n'est pas contrôlée par un actionnaire majoritaire.

- Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, sont mentionnés ci-dessous les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

- L'actionnaire le plus important est Monsieur Vincent BOLLORE qui, à la date du présent document, détient 22,1 % du capital et 22,8 % des droits de vote de la Société, notamment via la structure Nord Sumatra ;

- Emission et rachat d'actions : dans le cadre de différentes résolutions, l'Assemblée Générale d'août 2015 a délégué au Conseil d'administration le pouvoir d'augmenter le capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 5,0 M€ en période d'offre comprenant une composante Echange.

La loi prévoit la suspension en période d'offre publique de toute délégation dont la mise en oeuvre est susceptible de faire échouer l'offre.

- Acquisition par la Société de ses propres actions

En date du 31 août 2015, l'Assemblée Générale des actionnaires de BIGBEN INTERACTIVE a voté favorablement le renouvellement de son programme de rachat par la Société de ses propres actions. Ainsi, l'autorisation a été donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % de ses propres actions, sur la base d'un prix maximum de rachat fixé à 7,00 € par action, dans la limite d'un montant global de 10 M€.

Les objectifs poursuivis par la Société au travers de la mise en place de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- conserver les actions de la Société qui auront été achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le cadre de la réglementation boursière (dans la limite de 5 % de ses propres actions en ce qui concerne cet objectif spécifique) ;

- remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;

- d'allouer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de l'attribution d'actions gratuites, de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;

- assurer la liquidité et animer le marché secondaire des titres de la Société, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;

- annuler les titres rachetés, en vertu de la résolution spécifique votée lors de cette même Assemblée Générale ;

- réaliser toute autre finalité autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou reconnue ou qui viendrait à être reconnue comme pratique de marché par l'Autorité des marchés financiers.

Un contrat de liquidité a été mis en place fin 2010 avec un intermédiaire (Oddo) afin de favoriser la liquidité du titre Bigben Interactive, et ce conformément au programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée Générale du 28 juillet 2010.

Au 31 mars 2015, la Société détient, au travers de son contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance, filiale de la société de bourse Oddo & Cie, 37.541 actions propres, représentant environ 0,23 % du capital social actuel de

la Société. Ce nombre d'actions d'une valeur nominale globale de 75.082 €.

Synthèse du programme de rachat d'actions au titre de l'exercice 2015/2016

Suivi du programme de Rachat d'actions lors de l'exercice 2015/2016	
Nombre d'actions achetées en 2015/2016	262 174
Nombre d'actions vendues en 2015/2016	272 484
Cours moyen des achats de titres effectués en 2015/2016	3,53 €
Cours moyen des ventes de titres effectués en 2015/2016	3,59 €
Montant des frais de négociation sur 2015/2016	na
Nombre d'actions inscrites au nom de la Société fin mars 2016	37 541
Valeur évaluée au cours d'achat des actions inscrites	132 520 €
Valeur nominale des actions	2,00 €
Fraction du capital qu'elles représentent	0,23%

- Capital de la Société ou des sociétés liées faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

En l'absence de tout instrument dilutif à date, il n'existe plus d'option ou de contrat plaçant tout ou partie du capital de la Société sous option.

3.10.

Autres informations

Informations requises par la LME sur les délais de paiement des fournisseurs et les créances clients

Ci-dessous est présenté le tableau correspondant à l'échéancier des dettes fournisseurs à la clôture fin mars 2016. Les retards de paiement correspondent principalement à :

- des déductions opérées en attente d'avoirs de RFA, repricing ou retours de marchandises,
- des facturations par les éditeurs des contrats de royauté non régularisés.

Répartition des dettes fournisseurs selon leur échéance à la clôture de l'exercice :

en milliers d'euros	mars-15		mars-16	
Dettes fournisseurs non échues	5 227	57,2%	2 698	25,5%
Dettes fournisseurs échues	3 912	42,8%	7 881	74,5%
< à 30 jours	1 876	20,5%	3 573	33,8%
< à 60 jours	1 682	18,4%	2 773	26,2%
< à 90 jours	120	1,3%	702	6,6%
< à 120 jours	206	2,3%	256	2,4%
< à 1 an	10	0,1%	524	5,0%
> à 1 an	18	0,2%	53	0,5%
TOTAL	9 139	100,0%	10 579	100,0%

Répartition des créances clients selon leur échéance à la clôture de l'exercice :

en milliers d'euros	mars-15		mars-16	
Créances clients non échues	5 581	55,7%	6 698	65,6%
Créances clients échues	4 431	44,3%	3 514	34,4%
< à 30 jours	1 780	17,8%	1 655	16,2%
< à 60 jours	2 166	21,6%	1 776	17,4%
< à 90 jours	214	2,1%	198	1,9%
< à 120 jours	191	1,9%	(3)	0,0%
< à 1 an	102	1,0%	(5)	0,0%
> à 1 an	(22)	-0,2%	(107)	-1,0%
TOTAL	10 012	100,0%	10 212	100,0%

Affectation du résultat de l'exercice 2015/2016

Dans le cadre du projet d'acquisition de ModeLabs Group, opération significative pour BIGBEN INTERACTIVE, le Conseil d'administration avait décidé de suspendre le versement de dividende au titre des exercices 2010/2011, 2011/2012 et 2012/2013, afin de préserver l'intégralité de ses ressources financières pour cette opération. Ainsi, aucun dividende n'avait été distribué au titre des exercices 2010/2011, 2011/2012 et 2012/2013.

Au titre de l'exercice 2013/2014, l'Assemblée Générale du 22 juillet 2014 avait décidé la distribution d'un dividende d'un montant de 0,15 € par action. Ce montant pouvait être versé en numéraire ou au travers de la création d'actions nouvelles, au choix de l'actionnaire (article 243 bis du Code Général des Impôts).

Au titre de l'exercice 2014/2015, l'Assemblée Générale du 31 août 2015 avait décidé de ne pas distribuer de dividende, au regard des résultats de l'exercice correspondant.

De la même manière, lors de la prochaine assemblée devant statuer sur les comptes 2015/2016, le Conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende..

Lors de cette même assemblée, il est également prévu d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par les articles 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 9.259 € et l'impôt correspondant, soit 3.086 €.



Tableau des résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices

Résultats sociaux de la Société au cours des 5 derniers exercices :

Nature des Indications (en euros)	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012
1- Capital en fin d'exercice					
Capital social	32 826 754	32 822 408	32 407 232	32 079 232	31 744 832
Nombre d'actions ordinaires existantes	16 413 377	16 411 204	16 203 616	16 039 616	15 872 416
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Par exercice de droit de souscription	-	-	-	-	-
- Par attribution Actions gratuites	-	-	-	164 000	257 500
- Par exercice de bons de souscriptions	1 927 471	1 929 644	-	-	120 000
2- Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	80 535 008	75 475 016	68 403 566	59 689 757	62 026 315
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(838 047)	35 833 710	(9 678 737)	(4 127 931)	1 068 303
Impôts sur les bénéfices	(2 125 125)	(1 736 366)	(3 523 672)	(9 702 638)	329 935
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	819 072	4 892 279	(5 436 566)	4 930 288	2 094 196
Montant des bénéfices distribués	-	2 425 079	-	-	-
3- Résultats par action					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,08	2,29	(0,38)	0,35	0,05
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,05	0,30	(0,34)	0,31	0,13
Dividende versé à chaque action	-	0,15	-	-	-
4-Personnel					
Nombre de salariés	158	149	142	123	116
Montant de la masse salariale	5 036 889	4 885 199	4 241 478	4 048 091	3 838 491
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	2 113 840	2 035 438	1 864 424	1 890 280	1 978 150

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé mettent en avant des dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 4 K€.



Honoraires des contrôleurs légaux

Les honoraires suivants ont été versés aux contrôleurs légaux par la Société au cours des deux derniers exercices.

Honoraires des contrôleurs légaux :

En K€	31-mars-15				31-mars-16			
	KPMG	%	FMA	%	KPMG	%	FMA	%
Commissariat aux comptes	215	78%	108	100%	168	89%	109	100%
Emetteur	141 (1)	51%	95	88%	95	50%	95	87%
Sociétés intégrées globalement	74	27%	13	12%	73	39%	14	13%
Autres diligences liées à la mission de CAC	62	22%	0	0%	21	11%	0	0%
Emetteur	62	22%	0	0%	21	11%	0	0%
Sociétés intégrées globalement		0%	0	0%	0	0%	0	0%
Sous-total	277	100%	108	100%	189	100%	109	100%
Autres prestations	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	277	100%	108	100%	189	100%	109	100%

(1) dont pour KPMG 40 000 € d'honoraires complémentaires relatifs aux travaux prévus par le règlement général de l'AMF suite à l'émission de BSA en juin 2014

Parcours boursier de l'action Bigben Interactive

Se référer au paragraphe 1.3 du présent document.

Calendrier financier

25 juillet 2016 :

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2016/2017

24 octobre 2016 :

Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2016/2017

21 novembre 2016 :

Résultats intermédiaires du 1er semestre 2016/2017

23 janvier 2017 :

Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2016/2017

24 avril 2017 :

Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2016/2017

29 mai 2017 :

Résultats annuels de l'exercice 2016/2017